CARANTEC
Au cœur de la mer

Par un décret du 1er juin 2015, **Carantec rejoint les 174 Stations Classées de Tourisme au niveau national**

Politique de développement économique et touristique : ouverture d'un pitch and putt

Le magazine été 2015

CARANTEC
Au cœur de la mer

SOMMAIRE

Magazine été 2015

Infos Mairie 3

Tourisme 4 à 7

Qualité des eaux de baignade / Sensation Bretagne / Famille plus Classement « station classée de tourisme » / La destination Côte de granit rose - Baie de Morlaix est lancée / Congrès de l'Association des Maires des Stations Classées / En 2014 et 2015, Carantec fait la Une… / Bus estival / Callot à pied / Entre Terre et Mer / Balade Greeters à Carantec / L'île Louët / Pots gourmands de l'Office de Tourisme / Location de vélos / Affichage des hébergements / Poste de secours / Soirées Transat / Billetterie / Restez connectés durant vos vacances / Location de cabines de plage / Baby-sitters

Culture 8 à 11

Refonte du Musée Maritime / Modernisation du cinéma / La médiathèque / Les expositions estivales / Le marché des arts / Le salon des Arts / Carantec et Llangrannog

Nautisme 12

Le pôle nautique renforce sa vocation touristique : voile / kayak / plongée

Sport 13 et 14

Un pitch and putt à Carantec / Le golf / Le tennis / Les sports nautiques

Mouillages 15

Environnement 16 et 17

Carantec s'engage dans la démarche « zéro produits phyto »

Numérique 18

Accès au numérique à Carantec

Travaux / Habitat 19

Route de la Grande Grève / Trottoirs rue Floch / Eau potable et assainissement / École de Callot / Tennis Pen a Lann / Conteneurs enterrés / Habitat / Résidence de Kerlizou

Enfance / Jeunesse 20 et 21

Centre de loisirs / Jardin des Mers / TAP : appel aux bénévoles / PEDT / Projet jeunes collectifs ou individuel ? / Travail en réseau / Tickets Jeunes / Ça s'est passé au printemps

Vie associative 22 et 23

40ème anniversaire du jumelage en 2016 / Club informatique / Gymnastique / L'association Street Golf / Football - ESC / L'aqua'rantec / Club de bridge / Commerces

Finances 24

Vie pratique 25

Vie économique 26 et 27

Nouvelles enseignes

Directeur de la Publication : Jean-Guy GUÉGUEN
carantec-mairie@wanadoo.fr

Crédit photos : Hervé Ronné, Alexandre Lamoureux

Conception : Archanges - 02 98 21 71 08 - Ploudaniel

www.ville-carantec.com

ÉDITORIAL

Par Jean-Guy GUÉGUEN

Sous le pilotage d'une commission représentative de la diversité du conseil municipal, ce magazine a pour ambition d'informer les carantécois et leurs visiteurs.
La vérité et l'espérance sont les seuls guides des rédacteurs. En ce début d'été, services publics et entreprises s'affairent à rendre la commune encore plus accueillante.
Les commerçants qui nous ont offert leurs meilleurs services tout au long de l'hiver pourront enfin valoriser pleinement leur potentiel.

Le label « **station classée de tourisme** » qui vient d'être attribué à Carantec, est la reconnaissance d'une qualité de vie et de services que cultivent l'ensemble des acteurs de la commune.
Parmi les éléments qui illustrent la politique d'excellence menée à Carantec, je voudrais citer quelques exemples issus de domaines très différents :

- la **renaissance de l'activité « plongée »** sous l'égide de l'ACN qui devient ainsi un pôle de formation nautique diversifié ;
- le **programme de maîtrise de l'enherbement de l'espace** public abandonne l'usage de désherbants de synthèse, garantissant un peu plus la qualité de nos eaux littorales ;
- la **réussite des Temps d'Activité Péri éducatifs** que l'État nous a transférés, et dont tous les enfants scolarisés à Carantec bénéficient.

Ces quelques exemples montrent que la qualité et l'abondance des services pour la saison touristique sont un prolongement naturel de l'action publique tout au long de l'année.
Que les personnels communaux, les associations et l'ensemble des acteurs économiques soient remerciés pour la part que chacun prend dans cette œuvre.
C'est grâce à cette cohérence que je peux souhaiter à chacun de vous, quelle que soit votre situation, de passer à Carantec un été des plus profitables.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

LA SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET
DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Paris, le 18 JUIN 2015

Monsieur le Maire,

C'est avec plaisir que nous vous informons de la signature du décret de classement de votre commune en « station classée de tourisme » à l'issue de l'instruction menée par les services de notre ministère.

Cette dénomination répond à des critères sélectifs et exigeants destinés à garantir aux touristes que votre territoire s'inscrit dans une démarche d'excellence pour tous les aspects de son offre touristique : qualité de l'information, diversité des modes d'hébergements et des infrastructures, organisation d'animations, facilités de transports et d'accès, gestion du patrimoine naturel, mise en valeur des atouts de la destination…

Avec vos collaborateurs, les acteurs institutionnels, publics et privés vous vous êtes cependant mobilisés pour mener cette démarche à son terme : aussi, permettez-nous de vous adresser, ainsi qu'à tous ceux qui y ont collaboré, nos plus vives félicitations pour l'obtention de cette distinction.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre meilleure considération.

Emmanuel MACRON

Carole DELGA

Infos Mairie

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population, piloté par l'INSEE, et organisé par la mairie aura lieu en janvier 2016. Nouveauté : possibilité de répondre par internet. Chiffres du dernier recensement : 3 150 habitants, 1 553 résidences principales, 1 022 résidences secondaires.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (filles et garçons) doivent obligatoirement se faire recenser en mairie dans les 3 mois qui suivent leurs **16 ans**. Une attestation de recensement militaire leur sera délivrée. Ce document doit être présenté lors des examens, passage du permis de conduire…

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les élections régionales auront lieu les **6 et 13 décembre 2015**. Des dispositions devraient être prises pour permettre aux électeurs non-inscrits sur les listes électorales de le faire avant le scrutin.

SERVICE URBANISME

Désormais, le service urbanisme sera fermé au public le mercredi, afin de permettre le traitement des dossiers.

TRANSPORT SCOLAIRE

Les dossiers d'inscription « transport » pour l'année 2015/2016 sont disponibles en mairie. Ce service est géré par Morlaix Communauté.

COLLECTE DE SANG

Vendredi 31 juillet de **8h30 à 12h30** au foyer pour tous.

HALTE-GARDERIE LOUSTIC BIAN

Fermeture annuelle du **3 au 28 août 2015**.

SOCIAL

Il n'y aura pas de permanence sociale du 30 juillet au 3 septembre, sauf sur rendez-vous. La banque alimentaire sera fermée au mois d'août, reprise le 9 septembre.

PORTAIL DES SERVICES ENFANCE JEUNESSE

Un portail sera ouvert sur le site internet de la commune à la rentrée pour permettre les inscriptions et les paiements en ligne.

CARTE CARANTEKADO

Afin que tous les collégiens de Carantec puissent découvrir toutes les activités de la station de façon autonome, une carte découverte leur sera offerte à chaque rentrée…

Cette année, les cartes ont été distribuées au collège le mardi 3 février et à la médiathèque le samedi 21 février. Les nouvelles cartes seront remises en septembre avec de nouvelles offres.

CHÈQUE SPORT 2015/2016 : POUR BOUGER SANS SE RUINER !

La Région Bretagne reconduit le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport.

Les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent bénéficier d'une réduction de 15 €. Site web : **Jeunes.bretagne.bzh**

Carantec communique

RICOCHET : LE NOUVEAU MENSUEL

Le Ricochet est le nouvel outil de communication de la commune avec les carantécois. Il est diffusé à la mairie, à l'office de Tourisme, à la médiathèque et dans les commerces…

Il est en ligne sur le site internet de la commune. Présenté sous forme de calendrier, il est ouvert à toutes les associations qui désirent communiquer sur leurs événements.

Les informations sont à faire parvenir en mairie pour le 15 du mois précédant la publication à l'adresse mail suivante : **secretariat@ville-carantec.com**

Le MAGAZINE

« Le Magazine » publié 2 fois par an, en juillet et en décembre est diffusé dans les boîtes aux lettres.

SENSATION BRETAGNE

Du Nord au Sud de la Bretagne, 21 stations du littoral se sont regroupées pour vous proposer un accueil de qualité et des découvertes touristiques riches en sensations.

Profitez au mieux de votre séjour dans les stations Sensation Bretagne. Grâce à ce réseau, Carantec vous offre depuis de nombreuses années les soirées « Place aux Mômes », en été et à Pâques depuis cette année. Ce label permet aussi de communiquer au titre de notre positionnement LITTORAL avec d'autres stations bretonnes.
L'échange de nos expériences, la mise en valeur de nos spécificités nous permettent d'aborder la station avec un œil touristique. Des brochures sont à votre disposition à l'office.

FAMILLE PLUS

Famille Plus est un label national né de la collaboration entre 3 associations de communes touristiques.

Soutenu par les services de l'État en charge du Tourisme, ce label est destiné à valoriser les communes adhérentes ayant engagé une démarche globale en faveur de l'accueil des familles.

VIVRE ENSEMBLE
DE BELLES EXPÉRIENCES

Pour répondre aux attentes et aux envies des familles, ce label est décliné en 4 territoires : mer, montagne, nature et ville. Carantec a rejoint ce label en 2008. L'audit réalisé l'an dernier confirme la place de Carantec dans ce réseau grâce au partenariat avec les professionnels carantécois.

OBJECTIF 2016 : OBTENIR LE LABEL VILLE FLEURIE

Démarche **Qualité, Labels** et **Clas**

Depuis plusieurs années Carantec s'est engagée dans une démarche qualité, pe par l'obtention de labels et classement.

Qualité des **Eaux de Baignade**

La Ville de Carantec est certifiée « Démarche Qualité Eau de Baignade » depuis 2013 pour une durée de 3 ans. Un audit de contrôle est réalisé chaque année. Dans le Finistère, seules Bénodet, Carantec et Tréffiagat ont pu afficher cette certification en 2014.

Carantec s'engage à mettre en place une auto-surveillance pendant la saison estivale.

Des analyses complémentaires à celles réalisées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont réalisées en moyenne 2 fois par semaine. Des procédures sont rédigées et appliquées par la collectivité pour réagir en cas d'alerte sur une dégradation potentielle de la qualité de l'eau. Par exemple, de fortes précipitations ou un déversement déclenchent des analyses complémentaires pour s'assurer de la non-dégradation de la qualité de l'eau.
L'attente des résultats ou les résultats peuvent conduire à une fermeture temporaire de la zone de baignade.

La certification est une **démarche d'amélioration continue**.

La collectivité met en place un certain nombre d'actions complémentaires chaque année visant à améliorer la qualité de l'eau si des sources potentielles de pollution du milieu sont identifiées.

L'INFORMATION DU PUBLIC

Tout au long de la saison, des informations sur les eaux de baignade sont affichées sur le panneau lumineux en entrée de ville, sur les panneaux situés à l'entrée des plages, au poste de secours, en mairie, à l'office de Tourisme et sur le site internet de la ville www.ville-carantec.com…

CONTRIBUEZ À CETTE DÉMARCHE DE QUALITÉ

En informant la mairie chaque fois que vous constatez une anomalie sur une plage. Les procédures de contrôle seront immédiatement mises en œuvre.

QUELLES SONT LES NORMES DE QUALITÉ DÉFINIES PAR L'UNION EUROPÉENNE ?

Les résultats d'analyse sont comparés aux seuils de qualité des critères microbiologiques figurant dans le tableau ci-dessous :

- *Escherichia coli* en UFC (Unité Formant Colonie) / 100 ml : inférieur à 2 000
- Entérocoques intestinaux en UFC / 100 ml : inférieur à 370
- **L'eau est de bonne qualité** lorsque les résultats sont inférieurs aux valeurs guides.
- **L'eau est de moyenne qualité** lorsque les résultats sont supérieurs aux valeurs guides mais inférieurs aux valeurs impératives.
- **L'eau est de mauvaise qualité** lorsque les résultats sont supérieurs aux valeurs impératives.

ssement

rmettant de valoriser les actions mises en œuvre sur le plan touristique

Classement « station classée de tourisme »

CARANTEC OBTIENT LE CLASSEMENT STATION CLASSÉE DE TOURISME POUR UNE DURÉE DE 12 ANS

Commune touristique depuis la réforme des classements en 2006, Carantec obtient le plus élevé des classements « Station Classée de Tourisme » par un décret du 1er juin 2015 publié au journal officiel du 3 juin 2015.

Véritable joyaux de la baie de Morlaix, grâce à une côte d'exception, Carantec a eu cette formidable intuition du développement touristique depuis les années 20. Au jour de l'obtention du classement « station classée de tourisme » (anciennement station balnéaire), il s'agit de comprendre que ce classement qui vient d'aboutir après 11 ans de patience, est la reconnaissance d'un travail assidu de plusieurs générations d'élus, de techniciens et de professionnels locaux du tourisme.
C'est le fruit d'un travail incessant de promotion, de développement, d'ouverture aux hôtels, pensions de famille, campings et autres hébergements, aux commerces, puis un travail de réorientation suite à la mutation du tourisme à la fin du XX ème siècle.

Mais pas seulement… le classement tient compte de nombreux critères dont les équipements sportifs et culturels : nautisme, golf, tennis, cinéma, médiathèque, musée, programme d'animations, et les actions en matière d'environnement : assainissement, qualité des eaux de baignade, fleurissement, déplacements, transport,…

C'est également le résultat d'une constante remise en question et une priorité accordée au travail de labellisation pour rester dans des réseaux régionaux et nationaux.

Les labels permettent des rencontres entre maires, adjoints, techniciens, et professionnel afin de lever le nez du guidon et perfectionner notre vision politique et touristique. En effet, les débats, les formations, les échanges permettent parfois de changer de cap, de s'unir, de recevoir des conseils.
Il ne peut y avoir de projets sans vision, travailler en équipe permet donc de trouver cet équilibre entre les souhaits des habitants et des touristes, la réalité de notre station au niveau économique, politique et géographique mais aussi juridique et financier.

Cette reconnaissance nationale va également favoriser la renommée de notre territoire. Souhaitons que Toute la Baie de Morlaix profite du rayonnement de ce nouveau classement.

Carantec est certes « au cœur de la mer » mais surtout au cœur d'un territoire en pleine mutation, au cœur d'une nouvelle destination régionale. Elle a à cœur de ne jamais baisser les bras dans son travail de réseaux, de labellisation et pour défendre sa vocation touristique en favorisant le développement des équipements publics et privés et un environnement de qualité.

LA DESTINATION CÔTE DE GRANIT ROSE - BAIE DE MORLAIX EST LANCÉE

La Région Bretagne travaille depuis plusieurs années sur l'attractivité touristique. Comment faire venir les Français et les Européens jusqu'à nous ? Comment casser l'image de notre climat ? Comment « vendre » nos paysages remarquables, nos ambiances authentiques, nos îles et leur micro-climat ?

9 millions de visiteurs arpentent chaque année notre région, et nous occupons la 4ème place dans le classement des régions les plus visitées par les Français…
Afin que la lecture touristique soit simplifiée, la carte de Bretagne est découpée en dix destinations. Et la Baie de Morlaix est mariée à la Côte de Granit Rose…
Faisant fi des limites administratives, la nouvelle destination Côte de Granit Rose - Baie de Morlaix embrasse le Léon et le Trégor, de Perros-Guirrec à Bréhat, de la Baie de Morlaix à la réserve des 7 îles… tout en passant par Roscoff, Carantec, Morlaix, Locquirec, les Monts-d'Arrée…

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DES STATIONS CLASSÉES

Le mardi 2 juin, Jean-Guy Guéguen et Clotilde Berthemet ont participé au congrès de l'association qui s'est déroulé à Paris.

Partenaire privilégié des pouvoirs publics, l'ANMSCCT devenue **l'ANETT** depuis le 2 juin - Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques, nous aide à développer notre potentiel touristique à échanger sur les finances locales, les classements, les offices de tourisme, les hébergements, les calendriers scolaires, le développement durable. Cette année, en présence de Carole Delga, secrétaire d'état, le congrès a débattu sur « les communes touristiques et les stations classées dans la nouvelle organisation territoriale » puis « quelles finances pour les communes touristiques de demain », « l'implication des communes classées dans le développement durable », « le tourisme de qualité, un levier économique»....

Le Maire et C. Berthemet accompagnés de Marc Francina, Président de l'ANETT et député maire d'Evian.

BUS ESTIVAL

Pour faciliter vos déplacements et régler les problèmes de stationnement en haute saison, le service de bus estival est reconduit **du 11 juillet au 27 août 2015** en collaboration avec le service Transport de Morlaix Communauté.
Ce service pris en charge à 50 % par la commune et 50 % par Morlaix Communauté est **gratuit pour les usagers**.
Il fonctionne tous les jours de 10h à 19h.

CALLOT A PIED

L'accès à l'île Callot sera à nouveau réservé aux piétons en juillet et août.
Un contrôle du passage, réservé aux habitants de l'île et aux loueurs de maisons, est prévu, comme chaque année, par des jeunes saisonniers, en fonction des marées.

ENTRE TERRE ET MER

Pour cette 3ème édition de Terre et Mer en baie de Morlaix, Carantec a renouvelé son programme d'animations du 3 au 5 juillet : dégustation d'huîtres avec la fanfare *Pattes à Caisse* et repas concert au Port avec les *Sonerien Du*, les *Kanerien* et le groupe *À virer*, exposition sur la belle plaisance au musée maritime, exposition à la médiathèque, vente aux enchères…
Un grand merci à tous ceux qui contribuent à la réussite de cette fête.

BALADE GREETERS À CARANTEC

Pour rappel, les greeters sont des habitants bénévoles qui invitent à partager un moment de détente, de découverte et d'échange autour des activités qu'ils pratiquent, de ce qui les touche et des lieux qui leur tiennent à cœur, comme ils le feraient avec des amis. Des visites de 2h environ pour 6 personnes maximum avec une inscription préalable en ligne sur **https://greetersmorlaix.wordpress.com**
Dans ce cadre, Monsieur Jean-Yves Le Coz vient de rejoindre le réseau des Greeters du Pays de Morlaix en proposant une balade de Carantec sous le regard du photographe. En tant qu'habitant et bénévole, il accompagne les visiteurs qui le souhaitent sur ses lieux de prédilection le long de la côte carantécoise, le matin pour des lumières exceptionnelles. Points de vue sur Callot, les îlots de la Baie, le Taureau, le bourg de Carantec, ses paysages, etc. De quoi repartir avec de belles photos et des souvenirs plein les yeux !

En 2014 et 2015, Carantec fait la Une…

… grâce à plusieurs reportages TV nationaux…

5 novembre 2014

& DES RACINES DES AILES

28 août 2014

DES GÎTES
PAS COMME LES AUTRES

13 février 2015

thalassa

8 avril 2015

SUR LES MARCHÉS

…ainsi que de très nombreux reportages dans les infos télévisées…

L'ÎLE LOUËT

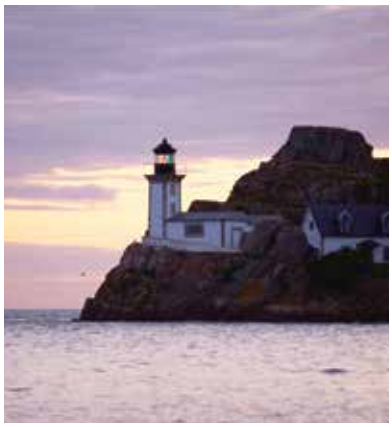

Des travaux de décoration ont été faits cet hiver dans la maison du gardien : meubles, fauteuils, lampes … pour améliorer le confort du gîte.
La date de l'ouverture des réservations pour l'année 2017 sera connue début 2016. Soyez connectés sur la page Facebook de l'office de tourisme de Carantec pour avoir la primeur de l'information ou inscrivez-vous sur notre liste d'attente en ligne sur **www.tourisme-morlaix.fr** pour être avertis des éventuelles annulations !

Renseignement

Office de tourisme au 02 98 67 00 43
Courriel : carantec@tourisme-morlaix.fr
Site web : www.tourisme-morlaix.fr

Office de Tourisme

LES POTS GOURMANDS DE L'OFFICE DE TOURISME

Chaque lundi, en attendant l'heure du conte, l'office de tourisme accueille les estivants autour d'un buffet de gourmandises locales offertes par ses partenaires restaurateurs et commerçants.
Des prestataires de loisirs seront présents aussi pour évoquer leurs activités. Un tirage au sort effectué sur place permettra aux visiteurs présents de remporter des lots offerts par les partenaires de l'office de tourisme.

Horaires

Du lundi 13 juillet au lundi 18 août, à 18h, dans le Jardin du forum.

DES VÉLOS À LOUER À L'OFFICE DE TOURISME !

Depuis l'an dernier, l'office de tourisme de Carantec propose pendant toute l'année de la location de vélos aux visiteurs de passage dans la région, en partenariat avec le Roch Velen Loisirs Verts.
Afin de s'adapter au mieux aux différentes demandes, 5 modèles de vélos sont disponibles : Vélos de ville, VTT, VTC (vélos tous chemins mixtes), VAE (vélos à assistance électrique) et vélos enfants.
Les formules de location s'échelonnent de l'heure à la semaine, en passant par 2 heures, ½ journée, une journée et trois jours.

Renseignement & réservation

Office de tourisme au 02 98 67 00 43
Courriel : carantec@tourisme-morlaix.fr
Site web : www.tourisme-morlaix.fr

UN AFFICHAGE DES DISPONIBILITÉS DES HÉBERGEMENTS À LA NUITÉE ET DES RESTAURANTS OUVERTS

Depuis 2012, chaque soir au moment de sa fermeture l'office de tourisme affiche un tableau des disponibilités des hébergements à la nuitée (hôtels, chambres d'hôtes, campings).
Celui-ci permet aux visiteurs arrivant tardivement sur la commune de trouver facilement un toit pour la nuit ! Cet affichage des disponibilités est également effectif toute l'année pour les locations de meublés sur le site Internet de la Maison du Tourisme **www.tourisme-morlaix.fr**.
Nouveauté : l'affichage mensuel des restaurants ouverts sur la station via le Rest'Open visible à l'office de tourisme et auprès de nos partenaires restaurateurs.

POSTE DE SECOURS

Comme chaque anne, le poste de secours est ouvert au Kelenn du **4 juillet au 30 août de 12h à 19h**.

Contact

Tél. : 02 98 67 02 29

LES SOIRÉES TRANSAT, « UN JOUR, UNE ANIMATION »

La 4ème édition des Soirées Transat, le festival de l'été à Carantec, s'installe du jeudi 9 juillet au jeudi 20 août.
Installez-vous pour « Un conte sur un transat » chaque lundi à 19h dans le Jardin du Verger.
Vibrez chaque mardi aux rythmes de soirées concerts, cinéma en plein air ou de spectacles magiques.
Nous vous donnons rendez-vous le 21 juillet avec la fanfare Patte à caisses sur l'île Callot, dans le Jardin du Verger les 28 juillet, 4 août et 11 août pour de belles soirées de concerts, ou encore le 18 août pour une séance de cinéma en plein air.
Un rendez-vous hebdomadaire à 18h attendra les sportifs amateurs de beach volley, beach soccer, ou bubble foot sur la plage du Kelenn.
L'occasion sera donnée aussi de s'initier au street golf.
Enfin, c'est une tradition, les spectacles de Place aux Mômes réjouiront les plus jeunes (et leurs parents !) chaque jeudi à 18h30 place Vincent Guivarch.

Programme de l'été

Sites web : www.sortiracarantec.com
www.ville-carantec.com

UN SERVICE DE BILLETTERIE

Envie d'aller à l'abordage du Château du Taureau ou de naviguer vers l'île de Batz ? De suivre une visite autour de l'ostréiculture à Carantec ?
De visiter un Musée ? De profiter d'un équipement de loisirs ?
L'office de tourisme vous propose plus d'une vingtaine d'offres de billetteries pour faciliter vos démarches.
L'office de Tourisme vous propose également en souvenir de vos vacances, un livre, un tee-shirt ou un sac de la Baie de Morlaix.

RESTEZ CONNECTÉS DURANT VOS VACANCES !

L'office de tourisme est équipé depuis juillet 2011 d'une borne wifi « TouristoBox » permettant aux visiteurs d'accéder gratuitement au réseau Internet par leur smartphone ou leur ordinateur portable personnel.

LOCATION DE CABINES DE PLAGE

Des cabines de plage sont à louer sur la plage du Kelenn avec cette année un tarif à la 1/2 journée pour 5 € et à la journée pour 8 €. 42 € la semaine/71 € la quinzaine, 106 € le mois.

UN BABY-SITTER POUR VOS ENFANTS !

Une liste actualisée chaque année des baby-sitters est disponible gratuitement à l'office de tourisme.

LE MOT DE L'ASSOCIATION DU MUSÉE MARITIME

Le Musée Maritime ouvrira ses portes du 14 juin au 20 septembre de 14h30 à 18h30. Fermeture les jeudis.

Pour le plaisir des grands et des petits nous conservons cette année la **collection de magnifiques fossiles** prêtée par Jacques Chevoir. Très pédagogique cette exposition permet de découvrir le processus de fossilisation à travers l'histoire d'un petit poisson appelé « Globule » et de voir de très belles pièces.

Nous présentons les **maquettes** qui viennent d'enrichir nos collections, vous pourrez ainsi admirer l'Astrolabe, la Santa Maria, le Bounty, l'Endeavour ainsi qu'un bateau du Mississipi. Ces maquettes sont d'une qualité exceptionnelle, réalisées en 1962 à l'Île Maurice.
Les tarifs restent inchangés, 3 euros pour les adultes, 1,50 euro de 12 à 18 ans, gratuit pour les enfants.
Nous proposons des visites commentées pour des groupes à partir de huit personnes et un coût individuel de 2,50 euros.

Renseignement & réservation

Office du Tourisme au 02 98 67 00 43.

Refonte du **Musée Maritime**

Parmi les projets majeurs de ce mandat, la refonte du musée maritime est une priorité suite à son inscription sur le Contrat de Territoire entre Morlaix Communauté et le département. Un comité de Pilotage travaille sur l'élaboration d'un projet scientifique et culturel.

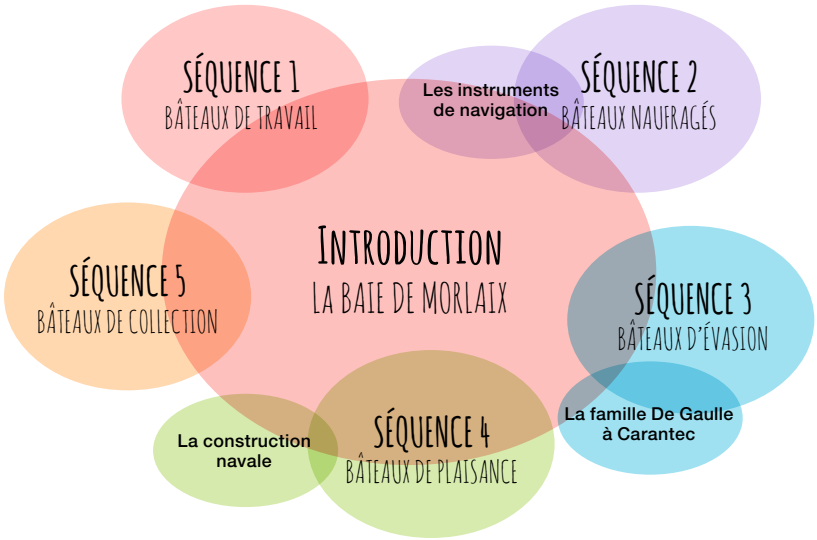

Ce comité est constitué pour le Département de Bernard Jacq et Céline Croissant, pour Morlaix Communauté d'Henri Bideau, pour la mairie de Carantec de Clotilde Berthemet et Isabelle d'Arboussier et pour le Musée de Jean-Pierre Daffniet et Marc Bellec.

Cette mission a été confiée à Rosemarie Lucas, chargée de conseil en muséologie, qui termine la deuxième étude. Les études sont prises en charge par le département et Morlaix Communauté. Suite à un état des lieux, un bilan et un diagnostic du musée maritime, un projet de réorganisation et de modernisation de la muséographie nous sont proposés.

Le scénario retenu serait la découverte des bateaux et des hommes qui ont marqué le territoire de la baie de Morlaix à travers le temps.
L'exposition permanente valoriserait l'histoire et les cultures maritimes de la baie de Morlaix à travers la découverte des bateaux emblématiques et des hommes qui les font vivre, faisant du musée une invitation à la découverte de l'histoire maritime de Carantec et de la baie, marquée par les naufrages et faits de résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

Cinq espaces thématiques dans cinq ambiances : bateaux de travail, bateaux naufragés, bateaux d'évasion, bateaux de plaisance, bateaux de collection.
Trois pôles d'approfondissement offriraient une vision tour à tour historique : « La famille de Gaulle à Carantec », et technique : « les instruments de navigation » et « la construction navale ».

Un inventaire scientifique ainsi que l'étude finale sont programmés fin 2015.
La mise en réseaux des musées du territoire est également à l'ordre du jour du Contrat de Territoire.

Contact

Adresse : 8 Rue Albert Louppe
Tél. : 02 98 67 00 43

Modernisation **du cinéma**

La modernisation du cinéma est inscrite dans les projets du mandat. Les travaux sont programmés en 2016. l'avant-projet sommaire est validé.

La salle sera entièrement réaménagée pour installer des fauteuils en gradin ce qui permettra de mieux voir l'écran, ce qui s'avère indispensable depuis l'équipement en projecteur numérique.

Le hall, plus vaste améliorera les conditions d'accueil du public. Les sanitaires seront mis aux normes d'accessibilité. Un bureau sera réalisé pour l'association du cinéma. Ce nouvel outil sera équipé afin de permettre l'accueil de conférences et de colloques.

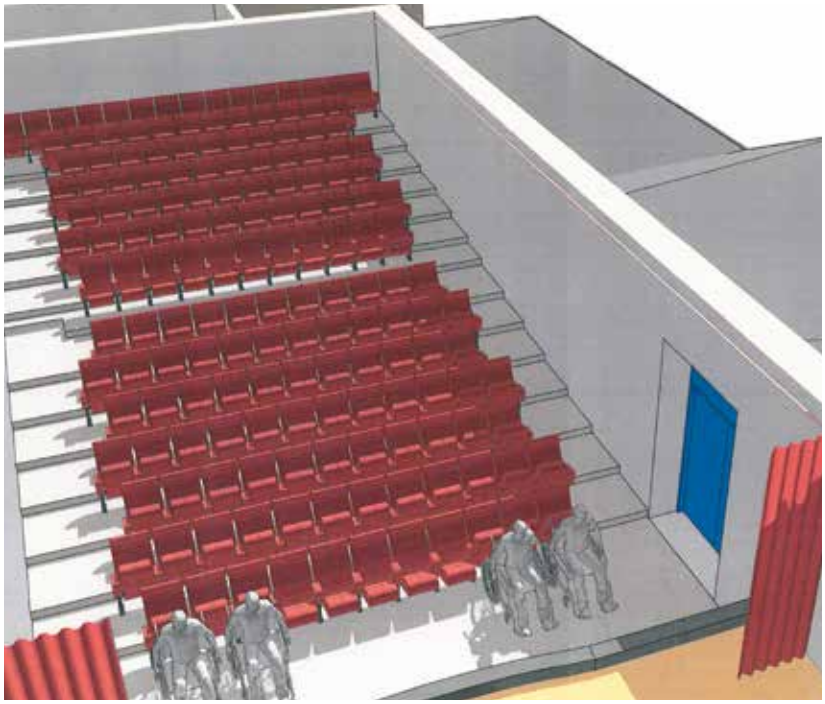

LE MOT DE L'ASSOCIATION CINÉTOILE

Le cinéma Étoile aborde la saison touristique dans un esprit de communication et d'éclectisme.

La coopération avec l'Office de Tourisme et la Médiathèque est renforcée afin d'offrir à tous des films variés et adaptés à tous les publics. La meilleure complémentarité est recherchée afin d'harmoniser la tenue des nombreux spectacles estivaux. Nous participerons régulièrement à l'accueil des nouveaux touristes les lundis soir. À partir de septembre, les soirées Ciné-club et patrimoine s'intensifieront pour toute l'année.

Le bureau du Cinéma, de gauche à droite : Franseza Bara, Loïc Goupil, Katy Madec et André Blossier.

FINANCEMENT

Inscrit dans le contrat de territoire, signé entre Morlaix Communauté et le Département.

Ce projet bénéficiera aux financements de ces deux partenaires, ainsi que du CNC (Centre National du Cinéma et de l'image animée). Le coût global du projet est estimé à 420 000 € HT.

Les expositions **estivales**

SALON DES ARTS

64 peintres et 10 sculpteurs vous invitent à venir partager émotion, beauté et poésie. Ces artistes, de tous horizons géographiques et artistiques, vous donnent rendez-vous pour de belles rencontres.

À chaque nouvelle exposition, l'association vous fait découvrir de nouveaux artistes. Les élèves des écoles exposeront leurs travaux. Une place de choix est réservée aux enfants lors des visites et le parcours de découverte ainsi que des ateliers seront à nouveau mis à leur disposition.

Infos

Exposition ouverte du 13 juillet au 16 août, tous les jours de 14h30 à 18h30 et le jeudi matin de 10h à 12h. Entrée gratuite.

EXPOSITION ROBERT PRISER

« Conter et Raconter » du 12 juillet au 9 août de 15h à 18h30 salle île Louët, espace André Jacq.

COULEURS DE BRETAGNE

Tous à vos pinceaux le ***dimanche 24 août***. Inscriptions le jour même dès 8h, espace André Jacq. **Gratuit**.

La **Médiathèque**

La Médiathèque fait désormais partie de votre quotidien. Ce lieu est devenu un espace de rencontres et d'échange.

Cette saison a été riche en activités et en événements. Ce début d'année a été marqué par plusieurs expositions :

Sylvain Collomb qui par ses peintures grand format et une collection plus personnelle a rendu un bel hommage aux poilus en cette année de centenaire de la première guerre mondiale.

Cette exposition fut l'occasion d'inviter les élèves de 3ème du collège de Carantec et de leur proposer des ateliers autour de l'Art et de l'Histoire. Un moyen de mettre en relief leurs connaissances.

Pendant les vacances de Pâques et jusqu'à la fin mai dans le cadre « du mois du cube » en partenariat avec le cinéma et le service jeunesse de Carantec, c'étaient les toiles et les drôles de cubes de l'artiste quimpérois Jean-Marc Pinson qui étaient exposés sur les cimaises de la médiathèque.

Et cet été à l'occasion de Terre et mer nous vous proposerons une exposition des Peintures de Jean-Baptiste Gallou, Isabelle d'Arboussier et Serge Le Floch.

Retrouver sur notre portail **www.mediatheque-carantec.fr** ou en version papier à la médiathèque, les coups de cœur du club de lecteurs.

Également de nouveaux DVD qui seront l'occasion de faire des séances de rattrapage pour les films que vous avez manqués, comme le thriller « *Gone Girl* » de David Fincher ou l'excellent « *Tel père, tel fils* » de Hirokazu Kore-Eda.

Si vous êtes collégien carantecois, avec la carte Carantekado, profitez d'une inscription à la médiathèque en plus des autres avantages offerts par ce pass.

Contact

Tél. : 02 98 78 31 17
Courriel : mediathèque@ville-carantec.com
Retrouver notre actualité sur Facebook.
Du 1er juillet au 31 août, la médiathèque vous accueille du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30.

MARCHÉ DES ARTS

Vendredi 24 juillet et 14 août de 10h à 20h place de la république.

Carantec et **Llangrannog**

Dans sa séance du 26 mars dernier, au motif que Llangrannog, commune galloise, a le même saint fondateur que Carantec et sur proposition d'une carantécoise, Anne DUMAS, qui souhaitait désigner un lieu de Carantec « Llangrannog », le Conseil Municipal a désigné le square situé en face du lavoir de Lolory « square Llangrannog ». Explication…

Au haut Moyen Âge, de nombreux Celtes de Grande Bretagne sont venus s'installer en Bretagne et Carantec en fait partie.

Carantec, « ou Carannog » ou « Grannog » en Gallois était le fils aîné de Ceredig, roi d'une province du pays de Galles. À la mort de son père, Grannog refusa la succession et préféra consacrer sa vie à la prière. Il partit vivre dans une grotte en ermite pour méditer. En gallois, llan (avec 2 L) veut dire monastère, ermitage, comme en breton. Llangrannog se traduit donc par « ermitage de Grannog ». Un village du Pays de Galles porte encore aujourd'hui le nom de Llangrannog.

Puis Grannog partit pérégriner en Irlande. Il passa ensuite en Cornouailles britanniques où il rencontra le fameux roi Arthur qui le pria de tuer le « dragon ». Il y créa le monastère de Crantock puis traversa la manche. Il est passé dans notre région : près de Plouguerneau, un lieu-dit porte le nom de Ranngrannog (monastère de Grannog en gallois) Le culte de Saint Carantec est attesté dans la région par un vitrail dans la basilique du Folgoët. On trouve sur l'île de Batz un hameau portant le nom de Grannog.

Tous les détails de la vie de « Saint Carantec » et ses hauts faits (en ce temps-là, celui qui décidait de consacrer sa vie à la prière était appelé « saint », d'où le nom de saint Carantec) sont inscrits sur des manuscrits, conservés au British Museum à Londres et dont on peut lire la retranscription au centre de recherches Bretonnes et Celtiques de Brest.

De nombreux liens amicaux existent aujourd'hui entre les communes de Llangrannog, Crantock et Carantec.

Carantécois à Llangrannog pour l'inuaguration de la statue de St Carantec en mars 2012

POSE DE LA PLAQUE DU SQUARE

Le samedi 11 juillet aura lieu l'inauguration de la plaque « square de Llangrannog », en présence de représentants de Llangrannog, du père Le Goff et d'Anne Dumas qui a fait un travail de collecte historique.

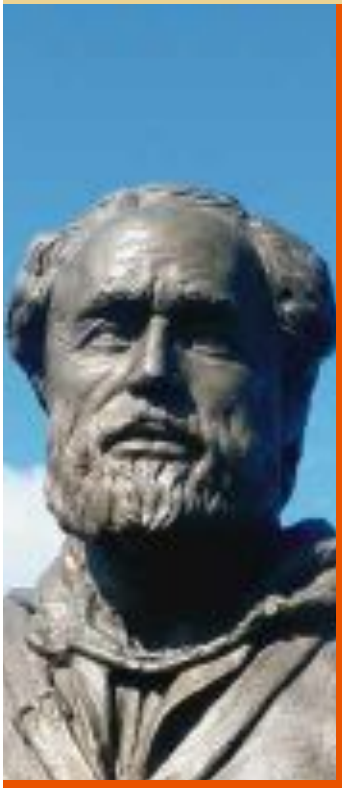

Stature de Saint Carantec

Église du Flogoët

Village de Llangrannog

Les représentants de Llangrannog à Carantec au pardon de St Carantec en juillet 2010

PLONGÉE

INITIATION

Tout compris

- Baptême : 50 €
- Pack découverte : 145 €
- Baptême + 2 plongées (initiation/rando)
- Balade palmée encadrée : 25 €

EXPLORATION

- Cotisation, licence & matériel non compris
- Exploration 1 plongée : 30 €
- Exploration 5 plongées : 140 €
- Exploration 10 plongées : 255 €

FORMATION

Cotisation, licence & matériel non compris
Stage niveau 1 : 6 plongées et théorie : 310 €
Stage apnée niveau 1/2 : 4 séances : 175 €

LE MOT DES PLONGEURS : ET SI VOUS VENIEZ VOIR ?

Vue d'avion, la Baie de Morlaix est étonnante. Vue de la côte elle est séduisante. En naviguant c'est un paysage toujours changeant. Vue du fond, ou plutôt de ses fonds, c'est tout cela réuni.

Avec un atout supplémentaire d'exception : évoluer sous la surface, c'est changer d'univers ! Car vous n'imaginez pas ce monde caché qui est à votre portée.
Sous l'eau votre équipement ne pèse plus rien et vous vous déplacez au-dessus des roches, des bancs de sable, des champs d'algues.
Inutile d'aller profond pour découvrir des falaises éclairées d'éponges jaune vif, où les fougères sont remplacées par les gorgones orangées et blanches.
Inutile d'aller loin pour se déplacer entre des blocs arrondis ou des éboulements, et observer (sans les toucher) homards, langoustes ou roussettes…
En revanche lieus, coquettes, Saint Pierre ou tacauds ne vous attendront pas !
Biologistes et photographes trouveront leur bonheur dans quelques dizaines de mètres carrés.
Plus tard, avec l'expérience et une bonne formation, vous pourrez descendre, aller plus loin, et découvrir d'autres espaces où la lumière et l'atmosphère sont tout autres…

Les nouveaux équipements spor

Deux projets, conduits dans le cadre d'une politique active de développement éco après plusieurs mois de réflexion de mise en œuvre et de travaux. Ainsi la plongée depuis début juin, et le pitch and putt ouvre ses portes au public début juillet.

Voile, kayak, plongée : le pôle nautique renforce sa vocation touristique

Le vendredi 5 juin à la base nautique, le Maire a officiellement ouvert la nouvelle section plongée de Carantec. Il s'est félicité de la renaissance de cette activité qui avait disparu il y a plusieurs mois suite à la dissolution de l'ancien groupe de plongée.

Le matériel racheté par la commune, et remis en état avec la participation financière et technique de Carantec Nautisme a été mis à disposition des plongeurs adhérents. Voile kayak plongée, le pôle nautique de Carantec présidé par Gaël LE CLEACH renforce sa vocation touristique.

Gaël Le CLEACH a rappelé les différentes étapes qui ont conduit à cette nouvelle organisation et notamment le travail réalisé pendant l'hiver pour rendre opérationnel le matériel et les locaux, et pour élaborer le règlement de la section plongée en collaboration avec les plongeurs.

La commune et Carantec Nautisme ont été soutenus dans ce projet par Nautisme en Bretagne et ont été accompagnés dans ce travail par le Centre de plongée de Cap Trébeurden représenté par son directeur Laurent BOYER.

Le Maire a souligné une convergence de bonnes nouvelles puisqu'en début de semaine la commune a obtenu son classement « station classée de tourisme » et qu'en fin de semaine Carantec nautisme a obtenu son affiliation à la fédération des sports sous-marins.
Il a remercié Jérôme GAIDE, représentant de la section, et les plongeurs bénévoles pour leur indispensable implication dans les encadrements à venir, car c'est une particularité de la plongée, les bénévoles expérimentés et diplômés accompagnent les plus néophytes ou les plongeurs confirmés qui découvrent nos sites. L'équipe de ces cadres bénévoles est essentiellement féminine ce qui mérite d'être souligné.

Jérôme GAIDE a fait part de la satisfaction des plongeurs de pouvoir à nouveau pratiquer leur activité sur Carantec et rappelé la beauté des sites sous-marins de la baie de Morlaix

Hugues IMBERT directeur de Carantec Nautisme et Manuel GOIX professionnel de la plongée pour la saison 2015 ont présenté le travail réalisé en insistant sur le matériel mis en œuvre, ils se sont félicités des premiers contacts enregistrés auprès des plongeurs individuels et des groupes.

Bien que les ambitions soient mesurées sur une première année, on peut affirmer que l'objectif de proposer à nouveau des activités aux amateurs de plongée, débutants ou confirmés à partir de la saison estivale 2015 est atteint.

Lancement officiel de la section plongée le vendredi 5 juin à la base nautique

rtifs et touristiques

nomique, touristique et sportif aboutissent en ce début de saison 2015
e fait à nouveau partie des activités proposées à Carantec

Un pitch and putt à Carantec

Fort de son expérience d'ouverture vers le public, notamment vers les jeunes, le Golf de Carantec géré par la SEM des Pays de Morlaix dont les partenaires majoritaires sont la commune de Carantec et Morlaix communauté, a décidé d'investir dans un nouveau parcours.

Votre Magazine de Noël 2014 publiait la première esquisse dessinée un an auparavant. Quasiment deux années ont été nécessaires pour voir ce projet aboutir. Ainsi, vous avez pu suivre l'avancement des travaux à l'entrée de Carantec de décembre 2014 à mai 2015.
Le pitch and putt est destiné à faciliter l'accès aux débutants.
La longueur du parcours est de 585 mètres et la distance de chaque trou varie de 45 à 90 mètres. L'option de revêtement des greens et départs en matériaux synthétiques place le Golf de Carantec aux toutes dernières avancées technologiques. Plus compact, plus rapide, plus facile et moins cher, le golf élargit son offre à la portée de tous…
Les joueurs débutants, les enfants et les adultes, pourront réellement pratiquer ce sport en y prenant très vite du plaisir ! Mais cet équipement est aussi conçu pour permettre l'entraînement des joueurs confirmés. Des compétitions s'y dérouleront.
La construction du pitch and putt s'est achevée en mai. Son ouverture est intervenue le 10 juillet, le temps que le gazon tout juste semé devienne un vrai gazon de golf !

Renseignement

Vous pouvez vous adresser au club house du golf au 02 98 67 09 14.

QUESTIONS PRATIQUES

Qui peut jouer sur le pitch and putt ?
- Les débutants après initiation,
- Les joueurs confirmés,
- Les jeunes et moins jeunes,
- Possibilité de prendre des leçons avec le professeur de golf.

Combien de temps pour faire un parcours sur le pitch and putt ?
1 heure.

Combien ça coûte ?
- De 4 à 15 € en fonction de l'âge,
- Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans accompagnés.

Ai-je besoin d'acheter l'équipement ?
Location ou achat de clubs possible au club house.

Y aura t-il des compétitions ?
Elles seront organisées par l'association sportive du golf de Carantec qui compte environ 300 licenciés.

Comment accède-t-on au pitch and putt ?
L'accès se fait uniquement par le club house de Keromnès et un cheminement pittoresque à travers le bois surplombant le golf.

Qui entretiendra le pitch and putt ?
Les greens et départs sont en matériaux synthétiques et nécessitent peu d'entretien. En revanche les fairways et abords seront entretenus par les jardiniers du golf.

Peut-on se restaurer au golf ?
Le bar du club house ouvert à tous vient d'être confié à une professionnelle. Une restauration est maintenant opérationnelle tous les jours.

Le Golf

LA NOUVELLE ORGANISATION

Dans une optique de meilleure visibilité et de professionnalisation, la vie du golf est maintenant organisée en quatre identités.

L'ACCUEIL

Autour de Chrystelle Thomas, responsable accueil, le personnel de la SEM se consacre uniquement à l'accueil des golfeurs et à la gestion de la boutique.
Un groupe de travail, présidé par Jacques Autret et assisté de Xavier Danguy des Deserts, Chrystelle Thomas et Roselyne Lamidey, travaille en particulier sur la communication et la promotion, en collaboration avec la Maison du Tourisme, l'office de Tourisme et Clotilde Berthemet.

LES COMPÉTITIONS

Elles sont organisées par l'Association Sportive du golf, présidée par Hubert de Lauzanne.

ÉCOLE DE GOLF

Les cours sont assurés par Stéphane Cassenac : enseignement individuel ou collectif pour les adultes et les juniors quel que soit votre niveau, practice, pitch and putt, golf.

LE CLUB HOUSE

La SEM - Société d'Économie Mixte- des Pays de Morlaix, sous la responsabilité de son président Jacques Autret, a confié la réorganisation du Club house à Roselyne Lamidey.
La partie bar-restaurant est désormais en location-gérance. Elle est ouverte aux abonnés du club mais aussi au public. La fermeture de la terrasse permet une meilleure offre quel que soit le temps, Florence Cottour et son équipe vous y accueillent.

Infos et contact

Tél. : 02 98 67 09 14
Site web : www.carantec-golf.com
Stage apnée niveau 1/2
4 séances : 175 €

ADMINISTRATION

Le secrétariat et le suivi comptable sont assurés par les services de la mairie qui font également le lien avec le cabinet comptable et le conseiller juridique de la SEM. Ces prestations sont facturées par la commune à la SEM (Société d'Economie Mixte).

Carantec Nautisme
Pôle nautique

Vous propose voile, kayak, plongée :

- **stages** de voile, de kayak de mer, de plongée
- **location** de dériveur, catamaran, planche à voile, Stand Up, kayak et kayak trimaran à voile,
- **navigations encadrées** à la demande sur différents supports : dériveur, catamaran, planche à voile, kayak de mer et Stand Up.
- **voile à l'année** avec le forfait Hors-saison : venez naviguer de mars à juin et de septembre à novembre, y compris pendant les petites vacances : printemps et automne,
- **plongées, baptêmes, balades palmées, explorations**,
- **plongée à l'année**.

Contact

Base nautique, plage du Kelenn
Tél. : 02 98 67 01 12
ou 06 60 26 27 27 (location)
Site web : www.carantec-nautisme.com

CLUB NAUTIQUE
LES RÉGATES DE L'ÉTÉ

13 juillet	> L'Enfer et le Paradis, régate double mixte
6 août	> Golf Yachting
8 et 9 août	> Tour de Callot,
14 août	> Rest O Kelenn, régates toutes séries
15 août	> Régates traditionnelles toutes séries
22 et 23 août	> Les régates du Château
13 septembre	> La « Loisirs Nautiques Services », remontée de la rivière de Morlaix

Le Tennis

ÉQUIPEMENTS

Huit courts, dont deux couverts : trois au Ménéyer et cinq au milieu des pins à Pen-Al-Lann, dont trois en terre-battue.

LOCATION

Tarif : 15 € de l'heure; 65 €, 5 heures; 120 €, 10 heures.

Infos et contact

À Pen-al-Lann, une permanence est ouverte tous les jours (7J/7), du 1er juillet au 31 août, de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Tél. : 02 98 78 32 42.
Le reste de l'année, réservation à l'Office de tourisme au 02 98 67 00 43.
Possibilité de stage et de cours dispensés par deux professeurs titulaires du brevet d'État : Pierre Jestin au 06 66 08 24 03 et Stéphane Villloup au 06 16 66 12 09.

TOURNOI D'ÉTÉ

Tournoi international de première catégorie du 12 au 23 août à Pen-al-Lann.

Les mouillages

Poursuivant le travail engagé sous le précédent mandat au cours duquel ont été aménagées les zones de mouillage du Kelenn et du Port, le nouveau groupe de travail « mouillage » composé de Jean-Yves Briant, Gaël Le Cléach et Bertrand L'Hour a pris la relève pour suivre les chantiers et attribuer les corps-morts des zones de la Grève Blanche et du Cosmeur, aménagées cet hiver.

En prenant en charge l'attribution des nouveaux mouillages de plaisance, le groupe de travail « mouillages » n'imaginait pas l'aspect passionnel que peut générer la plaisance à Carantec. Pour autant, il fallait s'y atteler…

POURQUOI UNE GESTION PAR LA COMMUNE ?

Avant cette réforme, les mouillages de Carantec n'obéissaient à aucune règle formelle, étaient gérés selon des us et coutumes intergénérationnelles et toléraient nombre de mouillages sauvages.

La prise en charge de la gestion des zones de mouillages par la commune est le résultat d'un constat fait il y a plusieurs années.

La commune, sollicitée par les Services de l'État gestionnaires pour donner des avis sur les demandes de nouveaux corps-morts n'était pas en mesure d'y répondre faute de plan à jour.

Par ailleurs dans le cadre de la réforme des services de l'État, les communes ont été fortement incitées à prendre en charge cette compétence.

Ainsi, après plusieurs mois d'étude, de réflexion et de concertation, la commune a obtenu les AOT - Autorisation d'Occupation Temporaire - pour gérer l'ensemble des zones de mouillages soit 779 mouillages.

Ces AOT ont dû intégrer les 2 contraintes fortes que sont le classement de la baie de Morlaix en zone Natura 2000 d'une part, l'obligation de libérer le chenal de navigation de la passe aux moutons entre Carantec et Callot d'autre part. Cette dernière contrainte ayant eu pour conséquence de réduire le nombre de places disponibles dans le secteur « Grève Blanche » conduisant parfois à des transferts de zone.

L'ATTRIBUTION DES MOUILLAGES

L'attribution des nouveaux mouillages aux plaisanciers titulaires de corps-morts légalement déclarés s'est faite en tenant compte de l'ancienneté des demandes, des caractéristiques des bateaux - type, longueur, tirant d'eau -, en regroupant les bateaux par type pour qu'ils évoluent globalement de la même façon, en essayant, dans toute la mesure du possible de proposer un emplacement aussi proche que possible de l'ancien.

Pour ce faire, le groupe de travail « mouillages » s'est retrouvé régulièrement en mairie afin de préparer une première esquisse de propositions de mouillages. Ce premier jet a été présenté et approuvé par les représentants de l'association des plaisanciers et des professionnels de la plaisance avant d'être adressé individuellement aux plaisanciers.

Dès réception, les plaisanciers ont pu faire part de leur satisfaction quant au nouvel emplacement ou au contraire, de leur mécontentement. Pour les insatisfaits, chaque fois que cela a été possible, des permutations ont été proposées et acceptées.

Cependant, il est évident que plus le secteur demandé est occupé, plus il devient difficile de trouver des solutions sauf à rechercher, entre voisins de corps-morts, des échanges amiables à faire entériner par la mairie.

La seconde étape de ce travail, qui s'est terminée fin juin, a consisté à analyser la liste d'attente des plaisanciers (ancienneté d'inscription, type de bateaux, etc..) et à leur proposer un mouillage disponible au vu des souhaits exprimés, ce qui est fait chaque fois que c'est possible mais certains secteurs étant d'ores et déjà complets, c'est parfois le deuxième voire le troisième choix qui est proposé.

RAPPEL DU RÈGLEMENT

Chaque mouillage a été attribué en fonction des caractéristiques communiquées lors de l'inscription en mairie. **Il n'est donc pas prévu ni autorisé d'amarrer d'autre bateau que celui prévu,** hormis l'annexe bien entendu.

De même, chaque bénéficiaire **ne peut prêter ou sous-louer son mouillage** s'il ne l'utilise pas pour son propre bateau.

Le corps-mort ne peut être vendu avec le bateau.

Conformément au règlement des zones de mouillage, il doit informer le gestionnaire, la mairie, en cas de non-utilisation.

Le non respect constaté de ces règles peut entraîner la résiliation du contrat.

Chaque plaisancier **doit respecter les longueurs d'amarres** prévues par type de bateaux. Le non-respect de cette règle entraîne des nuisances aux bateaux voisins.

Par souci esthétique, des tailles et des couleurs de bouées ont été définies dans le règlement.

En conséquence, **chaque plaisancier bénéficiaire ayant accepté son corps-mort, accepte et applique aussi le règlement**.

Le rivage Carantécois est un bien commun que les élus ont pour mission de répartir équitablement entre les baigneurs, les plaisanciers et les professionnels de la mer. Le devoir est complexe sans être insurmontable et il fait appel au civisme et fair-play de chacun pour que l'entente cordiale y règne.

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DU CLOUET - ROCH GLAZ

La troisième et dernière tranche de mise en place de corps-morts aura lieu l'hiver prochain (2015-2016) et concernera les secteurs Clouet, Roch Glas et Varquez.

Les titulaires d'AOT de ces secteurs recevront un courrier en septembre les invitant à compléter une fiche de demande de corps-mort.

COMMENT ÇA MARCHE ?

DÉSHERBAGE À LA VAPEUR

À une pression de 15 bars de la vapeur d'eau à 120° à environ 10-15 cm dans le sol afin de détruire la flore qui s'est installée.
Avec ce procédé, on ne peut pas empêcher les adventices de pousser contrairement aux produits phytosanitaires qui eux contenaient de l'anti germinatif.
Cette technique va être utilisée à raison de 4 passages par an. Le premier aura lieu dans le courant du mois de juin sur les surfaces sablées.

DÉSHERBAGE THERMIQUE AU GAZ

Il s'agit d'une lance avec laquelle on propulse une flamme afin de brûler les adventices* en place.

BALAYAGE MÉCANIQUE

La balayeuse du SIVOM, équipée d'une brosse de balayage spéciale, détruit les adventices* qui poussent dans les joints de bordures et de caniveaux aux bords des routes.

** Une adventice désigne une plante qui pousse dans un endroit où on ne souhaite pas la voir se développer (champs, massifs…) car elle risquerait d'entrer en concurrence avec les plantes cultivées.*

SARCLAGE MANUEL ET PAILLAGE DANS LES MASSIFS

Limiter la propagation des adventices : paille de chanvre, paille de miscanthus, copeaux de bois, paillis d'ardoises, toiles tissées…

Carantec s'engage dans la dema

LE CONSTAT

Les suivis de la qualité de l'eau mettent en évidence la présence régulière de pesticides dans nos cours d'eau.

Sur Carantec, le plan de désherbage communal réalisé en 2010 par le Syndicat du Haut Léon a mis en évidence que 89 % de la commune est à risque élevé de transfert des produits phytosanitaires. Il s'agit des surfaces imperméables et des secteurs à proximité des points d'eau, (avaloirs, grilles pluviales, fossés, drains, etc.).
Depuis 2008, la réglementation interdit l'application de pesticides sur les caniveaux, à moins d'un mètre des avaloirs et des fossés et de cinq mètres des cours d'eau. Les évolutions réglementaires vont contraindre la commune à accentuer ses efforts.
D'ici 2020, la loi Labbé prévoit l'interdiction d'utiliser des pesticides dans les espaces verts. Cette échéance, pourrait être avancée à 2017 et concerner l'ensemble des espaces entretenus par la commune, dans le cadre de la loi de transition énergétique.

LES SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE

Les services techniques réduisent l'utilisation de pesticides pour l'entretien des espaces communaux :

- Une aération régulière sur les terrains de football permet de limiter les désherbages sélectifs.
- L'utilisation de paillis sur les massifs (ardoise, chanvre, écorce) limite le développement des adventices et la nécessité des arrosages.
- En 2014, les services techniques ont également réduit de 20 % la quantité de pesticides utilisés pour l'entretien de la voirie et des cimetières.

En fonction des modes de désherbage retenus par la ville, vous aurez également l'occasion d'apercevoir les services techniques brûler, faucher, arracher ou biner l'herbe le long des rues et sur certaines zones du centre bourg.

LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

Pour faire face à ces contraintes les services municipaux recherchent des solutions alternatives pour l'entretien des espaces communaux.

Des essais de désherbage à la vapeur sont prévus cette année et un test de désherbage à eau chaude a été mis en œuvre en février au Kelenn.
Désormais les aménagements d'espaces publics devront être conçus en tenant compte de ces nouveaux impératifs, en faisant le choix de plantes et de matériaux qui demandent moins d'entretien au quotidien.

Un nouveau regard s'impose

Ces nouvelles modalités d'entretien peuvent entraîner des désagréments aux yeux de certains d'entre nous.

Le fait de ne plus traiter chimiquement, peut aboutir dans certains cas à une présence plus visible de végétation spontanée. Ce nouvel aspect du paysage urbain ne doit en aucun cas être assimilé à une forme de laxisme de la part des services techniques ou des élus. Il conviendra de faire preuve d'indulgence si des « mauvaises herbes » venaient à réapparaître.

rche « zéro produits phyto »

Accompagnez votre ville dans cette démarche

À votre tour, désherbez devant chez vous sans employer de désherbant chimique ! Le binage, l'arrachage, la fauche, la tonte, le balayage ou le paillage peuvent pallier l'usage de traitements chimiques.
Seule une action bienveillante de chacun devant sa propriété pour éviter les mauvaises herbes en pied de mur en bordure des trottoirs permettra de conserver à notre commune son « côté pimpant ».
Des solutions existent également pour l'entretien de votre jardin ! Pour toute question, suivez le logo dans les jardineries partenaires de la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ».

Contact

Syndicat Mixte du Haut Léon au 02 98 79 64 89.

CHARTE « JARDINER AU NATUREL, ÇA COULE DE SOURCE »

Cette charte mise en place en 2012 sur le territoire du SAGE Léon Trégor, incite, par la formation des vendeurs et une communication adaptée en magasin, à limiter les ventes de pesticides et à encourager les techniques alternatives aux traitements chimiques, répondant au respect de l'environnement et de la santé.
Elle est portée par le syndicat mixte du Haut-Léon en partenariat avec les associations (CPIE Pays de Morlaix et Au fil du Queffleuth et de la Penzé) et les syndicats mixtes de l'Horn et du Trégor.
Suivez le logo dans les jardineries partenaires !

Infos

Sur la charte jardinage au naturel et sur les jardineries signataires sur le site web : www.jardineraunaturel.org

CONSEILS

Des fleurs au potager ! Profitez du pouvoir des fleurs pour un potager sain sans produits chimiques.

L'œillet d'Inde, mariez-les avec les tomates, les choux, les haricots, les carottes, les pommes de terre et les poireaux pour leur effet nématicide et contre les aleurodes (mouches blanches).

Les capucines attirent les pucerons, placez-les donc en bordure du potager. Profitez de ces fleurs pour agrémenter vos salades.

Le souci, comme l'œillet d'Inde, chasse les nématodes grâce aux sécrétions racinaires mais héberge en plus les syrphes dont les larves dévorent les pucerons. Mariez-le aux carottes, aux choux et aux laitues. Profitez également de ces fleurs pour vos salades, elles sont comestibles !

La bourrache, en plus de charmer les abeilles et divers autres insectes pollinisateurs, elle va protéger le chou de la chenille de la piéride et repousser les limaces.

Pensez également aux aromatiques !
Utilisez le romarin et le thym pour tenir éloignés les pucerons et la piéride du chou.
La lavande et la menthe tiendront à distance les fourmis, mais aussi les pucerons.

DÉSHERBAGE

Avec un printemps doux et humide, les herbes indésirables se développent dans les différents secteurs du jardin.
Des solutions existent pour prévenir le développement des adventices ou entretenir les différents espaces :

- **Sur les allées gravillonnées**, la pose d'un géotextile lors de l'aménagement empêchera les adventices de se développer.

- **Sur les espaces pavés**, un nettoyage régulier limitera le développement des mauvaises herbes. Si cela s'avère insuffisant, l'utilisation d'un couteau désherbeur ou d'une brosse spécifique viendront à bout des adventices qui se développent dans les joints. Il est également possible d'utiliser l'eau de cuisson sur de petites surfaces. Si les joints sont trop dégradés, il peut s'avérer utile de les refaire.
- **Dans les massifs**, il est préférable de recouvrir le sol en privilégiant des plantes couvre sol (géranium, bruyère) ou en utilisant des paillages entre les annuelles (Paillette de lin, broyats de branches…).
- **Sur la pelouse**, une tonte haute limitera le développement des herbes indésirables (pissenlits…). Si elles sont installées, il existe différents outils qui vous permettront de venir à bout des plantes les plus tenaces (couteaux à désherber, arrache rumex,…).

La démarche zéro produit phyto permet également à Carantec de remplir une des conditions nécessaires à l'obtention du label ville fleurie pour lequel elle souhaite concourir en 2016.

Villes et Villages Fleuris

L'accès au numérique à Carantec

ET DEMAIN ?

L'ADSL et le VDSL, via le réseau cuivre téléphonique 'classique', seront progressivement remplacés par un réseau de fibre optique FTTH (Fiber To The Home).

Les capacités de ce nouveau réseau seront supérieures à 100 Mbps avec des services de TV HD dès l'origine.
Les débits montants (pour l'envoi des données) seront équivalents à ceux de la réception : on parle de débit symétrique.
Mais pour cette fibre optique, réseau de nouvelle génération, il va encore falloir attendre après 2022 dans le cadre des déploiements du projet Bretagne Très Haut Débit.

Carantec bénéficie dorénavant d'une très bonne couverture 3G et 4G permettant de profiter de tous les services numériques actuellement disponibles sur le marché du mobile. Cette fois, l'ensemble des opérateurs ont répondu présent.

Brassage des lignes cuivre ADSL / VDSL

AUJOURD'HUI

La commune de Carantec bénéficie d'une très bonne couverture à Internet. Le central téléphonique par lequel transitent notamment les flux de l'ADSL/VDSL - réseau cuivre - fourni une qualité de service optimale à ses utilisateurs : pour les besoins des particuliers et des entreprises.

Aussi de nombreux foyers peuvent profiter d'une éligibilité jusqu'à 20 Mbps en ADSL et plus de 40 Mbps en VDSL (Very high bit-rate DSL).
Pour profiter d'un abonnement VDSL (successeur de l'ADSL pour offrir toujours plus de débit) il suffit de se rapprocher de son opérateur afin de bénéficier de l'équipement adéquat, si ce dernier n'est pas déjà compatible.

UN POINT TECHNIQUE

Le central téléphonique dans lequel cohabitent les équipements télécoms actifs des opérateurs est également dégroupé, c'est-à-dire ouvert au marché de la concurrence pour les opérateurs qui souhaiteraient y proposer leurs services (cf. Box Internet, téléphonie illimitée, services et bouquets TV, mobile, vidéosurveillance, etc.).
On parle du dégroupage total de la sous-boucle locale (la partie de desserte locale du réseau entre les lignes des abonnés et ce fameux central téléphonique auquel ils sont raccordés).

Malheureusement, aujourd'hui encore le constat de ce dégroupage n'est pas à la hauteur des attentes et ne répond pas complètement aux besoins des Carantécois.
En effet, on aimerait bien avoir le choix de son abonnement et de son FAI (Fournisseur d'Accès à Internet) parmi les opérateurs nationaux que l'on connaît habituellement.

Des démarches en direct sont actuellement entreprises auprès de ces opérateurs qui tardent à arriver et surtout à proposer les services attendus tel que la TV HD, qui devient de plus en plus un standard sur les accès Haut Débit supérieurs à 20 Mbps comme c'est le cas sur la commune.

Nous espérons une amélioration de la situation dans un avenir proche… mais la balle est dans le camp de ces opérateurs alternatifs depuis l'ouverture du marché par l'opérateur historique Orange (ex-France Télécom).

L'espace multimédia à la Médiathèque

PETIT LEXIQUE

- **xDSL** : « Digital Subscriber Line » ou Ligne d'accès numérique de l'abonné (à Internet)
- **ADSL** : « Asymmetric Digital Subscriber Line » ou Raccordement numérique asymétrique de l'abonné (à Internet)
- **VDSL** : « Very high bit-rate DSL (Digital Subscriber Line) » ou Raccordement numérique Très Haut Débit de l'abonné (à l'Internet)
- **Les technologies DSL** correspondent à la mise en œuvre des technologies d'accès exclusivement au réseau cuivre téléphonique.

Les travaux en cours

ROUTE DE LA GRANDE GRÈVE

Suite à la réfection complète du réseau de collecte des eaux usées, la route de la Grande Grève a bénéficié d'un aménagement complet de la voirie :
Aménagement de trottoirs sécurisés
Réfection complète de la voie de circulation avec création « d'îlots de priorité » visant à modérer la vitesse des véhicules
Le coût des travaux s'élève à 210 000 € HT.

TROTTOIRS RUE FOCH

Afin d'assurer la sécurité des piétons et de permettre l'accessibilité aux commerces, l'aménagement des trottoirs en haut de la rue Foch a été réalisé.
Coût des travaux 32 000 € HT.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

- Changement de la canalisation principale et réfection des branchements de particuliers route de Pen a Lann : ***125 000 € HT***
- Mise en place d'un réseau de collecte des eaux usées raccordé sur le poste de relèvement de Pors pol et changement de la conduite d'eau potable et reprise des branchements particuliers rue Joseph Le Foll : ***45 000 € HT***

ÉCOLE DE CALLOT

L'acquisition du terrain du roi d'Ys près de l'école est en cours. Elle permettra d'envisager la modernisation de l'ancienne école dans un plus grand espace.

TENNIS DE PEN A LANN

Les travaux aux tennis de Pen a Lann sont achevés.
45 m² supplémentaires offrent un espace d'accueil, des sanitaires et des vestiaires. Coût des travaux ***70 000 € HT***.

CONTENEURS ENTERRÉS

Le projet d'implantation de nouveaux conteneurs enterrés est à l'étude avec les services de Morlaix Communauté. La question de la prise en charge de la totalité du coût par Morlaix Communauté est à l'étude. Jusqu'à présent la commune prenait en charge le creusement des fosses.

Habitat

Habitat 29 : construction d'un ensemble de 6 logements locatifs au Meneyer. Les travaux ont débutés et les logements seront livrés en octobre 2016.
- 2 maisons T4 duplex avec garage et jardin
- un immeuble semi-collectif de 4 logements T3. Les logements du rez-de-chaussée avec un jardin, ceux de l'étage avec un balcon.

LOTS À VENDRE

Afin de favoriser l'installation de familles jeunes et modestes sur la commune, deux lots d'environ 450 m² sont à vendre sous condition de ressources.
Le plafond est fixé à 33 000 €.
Les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie.

RÉNOVEZ, ACCÉDEZ, ON VOUS AIDE !

Morlaix Communauté, avec l'aide du PACT H&D 29, vous accompagnera gratuitement : conseils, choix des travaux efficaces, aide à la constitution des demandes de subvention, réalisation des diagnostics énergie.

Contact

Tél. : 02 98 15 31 48
Courriel : opah@agglo.morlaix.fr

TRAVAUX RÉSIDENCE DE KERLIZOU

La commune vient d'acquérir une parcelle d'environ 600 m² près de la résidence de Kerlizou afin de créer une réserve foncière pour d'éventuelles futures extensions et pour créer des aménagements paysagers.
Ce terrain permettra également lors du chantier de modernisation et d'extension de la résidence de faciliter le fonctionnement des services.

TAP - TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES : APPEL AUX BÉNÉVOLES

La difficulté pour un seul animateur d'assurer l'encadrement de 18 enfants a conduit le groupe de pilotage à proposer un appel aux bénévoles.

Si des bénévoles sont prêts à accompagner un animateur, ils sont les bienvenus. L'accompagnement peut se faire sur des activités existantes, par exemple arts plastiques, jeux de société, travaux manuels, sport ou sur des activités que vous souhaitez nous proposer..

Les TAP étant organisés par période d'environ 6 semaines entre chaque vacance scolaire, l'engagement des bénévoles peut se faire à la carte.

Contact

Sandrine MAONY, responsable du Service Enfance au 02 98 67 08 37 ou 07 77 90 18 93
Courriel : alsh.carantec@gmail.com

LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Le PEDT a été signé le 5 mars 2015 par la Préfecture, l'inspection académique, la Caisse d'Allocations Familiales et la commune.

Le groupe de pilotage élargi réuni le 27 mai a fait un point sur les différentes activités proposées par la commune pour les 3-11 ans. Les retours concernant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) sont très encourageants.

Il conviendra de prévoir si possible de nouvelles activités pour conserver une dynamique et l'intérêt des enfants.

Centre de loisirs

L'activité phare de cette année « made in clouet » restera la naissance du Benji taxi. Un véhicule, façon caisse à savon mais avec tout ce qui caractérise un petit bolide : un volant, des roues, une plaque d'immatriculation… s'est intégré dans le cadre d'un projet commun sur les transports.

Les enfants l'ont adopté au point de jouer des coudes pour y prendre place. En partenariat avec la police municipale, les enfants ont pu s'initier à la sécurité routière sur un parcours dessiné au préalable par les services techniques…

Pour cet été, l'équipe d'animation a planché sur les différentes thématiques pour juillet et août. Chaque semaine les enfants pourront découvrir, créer, partager, imaginer autour des univers tels que les Barbapapa, les activités du bord de mer, les monstres, la découverte des cultures, l'art attitude… en juillet.

En août, le petit prince, les Indiens, la nature, la peinture sous toutes ses formes, le vent… ont été retenues. Comme chaque année une nuit sur l'île Louët est programmée en juillet et en août ainsi que le partenariat avec les tickets jeunes le vendredi de chaque semaine.

Jardin des mers, plage du Kelenn

Les activités sont organisées à la semaine en demi-journée selon les conditions météo et le rythme des marées, soit le matin soit l'après-midi. Ouvert du lundi au vendredi.

Renseignements

Service jeunesse au 02 98 78 35 25
Base Nautique au 02 98 67 01 12
Office de tourisme au 02 98 67 00 43

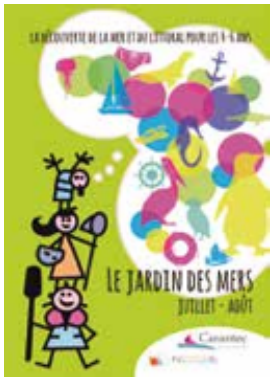

PEDT : tour de table le 27 mai du groupe de pilotage élargi

Jeunesse

PROJET JEUNES COLLECTIFS OU INDIVIDUEL ?

Vous avez entre 12 et 18 ans ? Venez à la rencontre du local jeune. Après le Futuroscope en 2013, Disneyland en 2014, un groupe de 12 jeunes de la commune est parti durant les vacances de Pâques au Parc Astérix.

Ce voyage a été possible grâce à la mise en place de différentes activités d'autofinancement tels que le tournoi de belote, le tournoi de bubble-foot, le lavage de voiture ou encore la vente de ticket de tombola.
Quel sera le prochain projet ? La prochaine destination ?
Les 12-18 ans sont invités à venir parler de leurs envies au Local.
Certains jeunes ont des projets plus personnel mais souvent ouvert sur le monde. La commune les accompagne également à travers la bourse aux projets de jeunes ou dans la forme d'une aide technique ou matérielle.
Cette année, Loéna LE GOFF pour son projet d'école humanitaire et Arthur TERTRE pour l'organisation d'un tournoi de Leagues Of Légends ont bénéficié de cette politique jeunesse.

Voyage au Parc Astérix

LE TRAVAIL EN RÉSEAU…

Depuis plusieurs années le service jeunesse s'inscrit dans un travail de réseau avec les animateurs du territoire de Morlaix afin de mutualiser les moyens et toujours essayer d'être au plus près des attentes et besoins des jeunes !

Trois approches pour trois publics :

- **Les journées jeunes en réseau**, soutenues par Morlaix communauté, pour permettre aux jeunes de se rencontrer autour du jeu et l'informatique qui deviennent prétexte à une journée conviviale dans les structures des autres communes.
- **Les sorties glisse ou foot**, pour permettre à chacun de pratiquer ses passions sur de nouveaux spots que ce soit le skate parc de Rennes ou le foot golf de Brest.
- **Et Les journées filles**, pour faire des trucs de filles…

Il y a d'autres envies comme la prochaine descente en radeau, des grands jeux…

LES TICKETS JEUNES

Cela fait maintenant 10 ans que le dispositif Tickets Jeunes est mis en place l'été par le Service Jeunesse de Carantec. Fort de son succès il ne cesse de se renouveler dans les activités proposées, pour répondre aux attentes des parents et enfants.

Un objectif : passer de bonnes vacances, une pensée : être curieux. L'équipe d'animation essaye de toujours proposer de nouvelles choses tout en gardant les classiques et valeurs sûres !
Curieux pour découvrir, curieux pour apprendre et curieux pour s'amuser.
Donc soyez curieux et vener profiter de cette nouvelle édition à travers des grands jeux, du sports, des jeux de pistes, des activités manuelles, des infrastructures locales, des activités de loisirs, des artistes locaux ou des sorties et des mini-camps…
Il y a toujours le choix…

ÇA S'EST PASSÉ AU PRINTEMPS

Comme tous les ans (depuis maintenant 3 ans) différents services de la commune travaillent ensemble autour d'un projet transversal !

Erwan, du Service Jeunesse,
Maéva et Karine de la Médiathèque

Les enfants pendant un atelier de sculpture sur béton cellulaire sur le thème du Cubisme…

L'association Street Golf à l'Ouest sur tous les tableaux !

Comme tous les ans les équipes de Street Golf à l'Ouest participent au championnat de France de Street Golf. Nous avons l'ambition de faire mieux que l'année dernière (2ème), et de monter sur la première marche du podium.

Le titre se jouera peut-être à domicile.
En effet, Carantec accueillera le samedi 5 septembre prochain la 4ème étape du French City Pro Tour.
Cet événement est ouvert à tous, nous comptons donc sur la présence des Carantécois.
Mais notre pratique dépasse le cadre national. Ainsi 3 joueurs de SGO étaient sélectionnés pour représenter la France le 16 mai dernier à Londres dans le cadre de la coupe d'Europe de Street Golf.
Nous sommes fiers d'avoir pu participer au premier sacre français au niveau européen, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne !
Côté Carantec, SGO sera au rendez-vous cet été ! Nous assurerons des animations dans le cadre des soirées Quittons Nos Transats, mais aussi pour le Local Jeunes.
Alors n'hésitez plus, venez taper la balle avec nous !

Contact

Tél. : 06 20 60 88 93
Courriel : contact@streetgolfalouest.com
Site web : www.streetgolfalouest.com

FORUM DES ASSOCIATIONS
Il se déroulera le samedi **5 septembre de 10h à 12h30 et de 14h à 17h** au Forum de l'Espace André Jacq.

40ème anniversaire du jumelage en 2016

Initié et créé en 1976, notre jumelage avec la commune du Grand-Saconnex fêtera en 2016 les 40 ans d'existence d'une amitié partagée, entretenue et confirmée lors des fréquents échanges effectués par de nombreux citoyens et scolaires de nos deux cités.

Cet anniversaire sera l'occasion d'un échange qui verra une importante délégation, d'environ 150 saconnésiens, accueillie à Carantec durant le week-end du 26 au 28 mars prochain.
La délégation sera conduite par les trois membres du conseil administratif, exécutif de la commune, ainsi que la totalité de son conseil municipal. Elle sera aussi composée d'une quarantaine de saconnésiens, et également accompagnée de l'harmonie municipale « La Sirène ».
À l'occasion de la célébration de cet anniversaire, le comité carantécois organisera une soirée populaire ouverte à tous les carantécois le samedi 26 mars 2016, comprenant un repas suivi d'un fest-noz.
En ouverture de cette soirée festive, l'harmonie municipale du Grand-Saconnex donnera un concert gratuit. Cette même formation se produira également le lendemain dimanche 27 mars pour une aubade qui sera donnée au centre-ville, à l'issue de l'office religieux dominical.
Le comité de jumelage carantécois invite toute la population à participer à toutes les festivités qu'il s'applique d'ores et déjà à préparer dès cette année 2015. Des informations complémentaires seront précisées par voies d'affiches et de presse dans les mois à venir.

Club informatique carantécois

La salle du club se situe au sein de l'Espace André Jacq. Elle est équipée de 8 postes informatiques avec connexion ADSL, imprimante, scanner, webcam. Tous les postes sont sous Windows 7 et un vidéoprojecteur performant permet de visualiser le cours sur grand écran.

Des animateurs bénévoles proposent des cours d'octobre à avril par niveaux de connaissance :
des cours pour débutants avec un module révision/applications.
Internet et messagerie en accompagnement personnalisé.
L'appareil photo numérique, de la prise de vue au traitement de l'image.
Les inscriptions pour la saison 2015-2016 seront prises au Forum des Associations, le samedi 5 septembre 2015, lors de la réunion publique avec portes ouvertes, le samedi 19 septembre, à l'Espace André Jacq.

Contact

Alain Bouxin, président au 02 98 67 94 45
Isabelle Lainé, secrétaire au 02 98 78 30 02
Courriel : carantec.informatique@gmail.com
Site web : www.informatiqueclub-carantec.fr

Gymnastique

L'Association Carantec gym pour tous met en place un nouveau cours de Pilates.

Depuis le mois de mars, un cours supplémentaire est organisé le samedi de 10h à 11h dans la salle du Menayer pour toutes celles et ceux qui ne peuvent pas se libérer le vendredi soir à 18h. Nous vous invitons à venir faire une séance d'essai pour découvrir une méthode de renforcement musculaire en profondeur.
Des cours sont proposés durant l'été et ouverts à tous :
du 2 au 30 juillet, gymnastique le lundi et le jeudi de 17h30 à 18h30 et pilates le mercredi de 18h à 19h.
Du 4 au 13 août, découverte du Qi Gong de 18h à 19h15 le mardi et le jeudi.
Du 18 au 27 août, pilates le mardi et le jeudi de 18h à 19h.

Infos

Adresse : salle du Meneyer
Courriel : carantecgympourtous@gmail.com

Football - ESC

CHAMPIONS !

Descendue l'année dernière en deuxième division de district, l'ES carantécois a brillamment remporté son championnat cette saison, permettant aux joueurs de Vincent l'Hour et Alban Le Roux de retrouver la D1 dès août prochain.

L'équipe réserve a quant à elle finit la saison en boulet de canon et a assuré son maintien en D3. Une belle satisfaction pour tous les joueurs, arbitres, dirigeants, spectateurs, présents tout au long de l'année.

En dehors de l'aspect sportif, la saison aura été marquée par le partenariat noué avec l'Association MJ pour l'enfance à qui le club a fourni maillots et matériels pour un envoi aux enfants Béninois. Cette association à vocation humanitaire œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus démunies en France et à l'étranger.

Par ailleurs, pour la première fois depuis une dizaine d'années, le club a organisé, sous la houlette de Nicolas Fichaut, une opération de récupération de ferraille, laquelle a connu un joli succès pour une première édition. Près de 12 tonnes ont ainsi été collectées dans les maisons, fermes et entreprises de la commune. Au regard de ce succès, l'opération sera renouvelée la saison prochaine.

En attendant le premier match de Coupe de France fin août, le club donne rendez-vous aux Carantécois et aux estivants le samedi 8 août à 19h sur la place Vincent Guicarch pour le traditionnel Moules-Frites / Chants marins.

L'aqua'rantec

L'aquathlon de Carantec, a eu lieu au Kelenn le samedi 13 juin 2015. C'est une épreuve sportive qui combine natation et course à pied. Ce sport est géré par la Fédération Française de Triathlon (FFTRI).

Les parents d'élèves de l'école Saint-Joseph de Carantec ont préparé activement cette manifestation qui est une première dans la commune. Ils remercient tous ceux qui ont contribué au succès de cet événement qui sera reconduit au printemps prochain.

Plusieurs courses ont été organisées dans l'après-midi : des courses de jeunes, à partir de 8 ans, et deux courses pour les adultes : une course découverte (250 m de natation, 2,5 km de course à pied) et une course des As (900 m de natation, 5 km de course à pied). Ces deux courses pouvaient se faire en solo ou en relais, une personne participant à la natation et une autre participant à la course à pied. Pour s'inscrire, il faut prévoir un certificat médical, obligatoire pour tous, avec la mention « pratique du triathlon en compétition », et une autorisation parentale pour les mineurs.

On pouvait se désaltérer et se restaurer et des animations avaient été prévues en parallèle pour tous comme la Zumba proposée par l'association « Sportez-vous bien à Carantec », des animations fitness et des jeux qui ont fait le plaisir des enfants (structure gonflable, pêche à la ligne, maquillage…).

La compétition a rassemblé au total 150 compétiteurs. L'épreuve phare a été remportée, chez les hommes, par Florian Leray, chez les féminines, par Solène Quinio, l'équipe des Nordistes emportant le relais.

Renseignements

Site web : www.aquarantec.wordpress.com
Page Facebook Aqua'Rantec.

Club de **bridge**

Durant l'été des tournois de régularité sont organisés les lundis et jeudis de 14h à 18h30. Le Club de bridge dispense aussi des cours : Initiation les mercredis de 10h15 à 12h. Débutants les mardis de 10h15 à 12h, perfectionnement les mercredis de 14h à 18h.

Contact

Adresse : 1 bis, rue Pasteur
Tél. 02 98 67 09 46 (répondeur)
Courriel : contact@bridge-club-carantec.fr
Site web : www.bridge-club-carantec.fr

Commerces

LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES COMMERÇANTS

La première réunion-débat entre 4 élus et 19 commerçants s'est tenue en mairie le lundi 8 juin autour d'un petit-déjeuner informel.

Elle a permis une approche concrète des différents problèmes ou demandes dans un esprit de coopération constructif.

Les parkings minutes, la communication, la vie nocturne, la signalisation, les activités estivales et celles hors saison ont été abordés par les commerçants.

Les élus ont insisté sur le rôle primordial de l'association des commerçants « Cap Carantec » comme partenaire privilégié et se sont engagés à mettre en œuvre quelques améliorations souhaitées prochainement.

Il est convenu de se revoir après la saison estivale et de pérenniser cette réunion deux fois par an.

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché a lieu tous les jeudis matin de 8h à 13h. Dans sa configuration d'été, il n'accueille pas moins de 200 commerçants. Il se situe rue Albert Louppe, place du Forum, rue Pasteur, place de l'église et place de la République.

Le stationnement au centre-ville est interdit, pensez au bus estival gratuit pour vous y rendre.

Renégociation des contrats eau et assainissement

Le contrat de délégation de service public avec la Lyonnaise des eaux arrive au terme de sa 25ème année.
Un appel d'offre a été lancé afin de rechercher les meilleures conditions pour gérer les services d'eau et d'assainissement. Le bureau d'étude IRH, nous accompagne dans cette procédure. Une délégation s'est rendue à Plouescat pour étudier la possibilité d'une régie municipale.
La solution retenue sera arrêtée à l'automne et sera effective au 1er janvier 2016.

Inaugurée en 2011, la nouvelle station d'épuration de type membranaire offre des performances très élevées de qualité de rejet. Cet équipement était une des conditions exigée pour obtenir le label « station classée de Tourisme ».

Finances **locales**

Les collectivités locales sont massivement confrontées à des difficultés financières. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'État sont en effet appelés à diminuer.
Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'Association des Maires de France - l'AMF- met en alerte et prévient que les collectivités ne peuvent pas absorber une contraction aussi brutale de leurs ressources.

En effet, la seule alternative est de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action : rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'État, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale

L'AMF Rappelle que les communes sont des collectivités de proximité et sont par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :
- **Elles facilitent la vie quotidienne** de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- **Elles accompagnent les entreprises** présentes sur leur territoire ;
- Enfin, **elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public**, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

Dans ce contexte difficile, Carantec a dû établir son budget 2015.
La diminution des dotations de l'État s'est élevée à 58 000 € en 2013, 52 000 € en 2014, 83 000 € en 2015. Les estimations de diminution pour 2016 sont de 70 000 € et pour 2017 de 70 000 € également.

Par ailleurs, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires s'est imposée aux communes avec un coût de l'ordre de 60 000 € soit environ 220 € par enfant, dont la moitié à la charge de Carantec.

L'exercice de préparation du budget a donc été conduit par la nécessité de modérer le recours à l'emprunt, de rechercher toutes les sources d'économie de fonctionnement, de ralentir les rythmes des investissements, de compenser la baisse des dotations de l'État.

Pour faire face à cette diminution des ressources une augmentation de la fiscalité de 5 % a été décidée.

LES TAUX DES TAXES 2015

	Bases 2015 estimées	Taux 2015	Produit 2015
Taxe d'habitation	9 702 323 €	13,77 %	1 358 273 €
Foncier bâti	6 250 497 €	18,11 %	1 154 694 €
Foncier non bâti	105 326 €	38,45 %	41 987 €
		TOTAL	2 554 954 €

Vie **pratique**

TRI DES DÉCHETS

Un contrôle de qualité du tri dans les aires grillagées de la commune a révélé une mauvaise utilisation de certaines de ces aires : déchets en vrac, mégots, emballages non vidés, couches, essuie-tout, verre…

Ces sacs mal triés génèrent des nuisances pour les agents de collecte et les agents chargés de trier manuellement tout le contenu de ces sacs jaunes. De plus, ces erreurs de tri entraînent un surcoût du prix de traitement des déchets.

Afin de corriger votre geste de tri, il est important de rappeler quelques consignes :

- **Pas de verre** : il doit être déposé dans les conteneurs à verre
- **Pas de cartons en vrac dans l'aire grillagée** : ils sont soumis aux intempéries et ne seront pas recyclables. Il faut les déposer dans les bennes couvertes en place dans les déchèteries.
- **Pas de végétaux** : ils doivent être mis dans votre composteur ou à défaut en déchèterie
- **Pas d'encombrants** : ils doivent être déposés en déchèterie. Vous pouvez également faire appel à la collecte en porte à porte qui a lieu 2 fois par an sur la commune (la prochaine le 28 août).
- **Concernant les déchets plastiques**, seuls les bouteilles et les flacons sont recyclables. Ainsi, tous les autres emballages en plastique (sacs, sachets, films, boîtes…) sont à déposer avec les ordures ménagères.

Un aide-mémoire est disponible en mairie et reprend les principales consignes de tri et les horaires des déchèteries.
Les ambassadeurs de tri de Morlaix Communauté sont également à votre écoute au numéro vert suivant : **0 800 130 132**.

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

La distribution annuelle des sacs jaunes par le service Environnement de Morlaix Communauté aura lieu au Forum le mercredi 2 septembre de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi 5 septembre de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants aura lieu le 28 août. Il est nécessaire de s'inscrire préalablement auprès du service environnement au **0 800 130 132** une semaine avant le jour de la collecte.
Seuls les déchets qui ne peuvent entrer dans un véhicule personnel sont collectés : canapés, frigos, sommiers…

DÉCHÈTERIE DE TAULE

Horaires d'été : la déchèterie est ouverte de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermé le mardi et le dimanche.

Carantec, **ville propre**

ZÉRO MÉGOT

Dans le cadre de notre campagne de sensibilisation **Carantec Ville Propre**, la commune encourage les fumeurs à utiliser les cendriers.
Un mégot met plus de 12 ans à se dégrader…

ZÉRO CROTTE DE CHIEN

Carantec aime les chiens… et promener son chien doit rester un plaisir, pour le chien, son Maître et les promeneurs.
Quelques règles pour que tout se passe bien pour tout le monde :

- Nos chiens se promènent en laisse dans les parties urbanisées de la station.
- Les aires de jeux leur sont interdites.
- Les plages également entre le 1er mai et le 31 octobre.

Attention ! Les propriétaires seront verbalisés à partir de cet été.
Nous les encourageons vivement à utiliser les sacs à crottes mis à leur disposition notamment au bourg, à la Grève Blanche, au Kelenn, au Clouët.

ZÉRO PAPIER

Les nombreuses poubelles installées dans les espaces publics sont à votre disposition. Par ailleurs, des équipes de saisonniers passent chaque jour pour assurer la propreté des espaces publics et des plages.

Numéros utiles

Services Techniques Municipaux 02 98 67 94 74
Lyonnaise des Eaux -
Dépannage eau et assainissement 09 77 408 408
(si urgence) 09 77 401 116
La Poste / 6, rue Albert Louppe 02 98 67 02 18
AS Domicile / 3, rue Albert Louppe 02 98 67 94 12
carantec@asso-admr29.fr
EHPAD / Kerlizou 02 98 67 91 90
Office du Tourisme / 4 rue Pasteur 02 98 67 00 43
Médiathèque / 4 rue Pasteur 02 98 78 31 17
Local Jeunes / 7 rue Duquesne 02 98 78 35 25
Centre aéré / Plage du Clouët 02 98 67 08 37
Cinéma Étoile / place de l'Étoile 02 98 78 30 49
Golf / rue François de Kergrist 02 98 67 09 14
Carantec Nautisme / plage du Kelenn 02 98 67 01 12
Tennis Meneyer et Pen a Lann 02 98 78 32 42
Musée maritime / 8 rue Albert Loupp 02 98 67 00 43

Sécurité nautique

Cross Corsen 112
Sémaphore île de Batz 02 98 61 76 06
Sauvetage en mer Roscoff 02 98 89 31 31
Sauvetage en mer Plougasnou 02 98 89 31 31

Correspondants de presse

Télégramme / Philippe ABJEAN 06 12 41 70 35
Ouest France / Colette PIUK 07 70 39 07 46

Médical

Cabinet Médical / 6, rue Foch 02 98 67 04 36
Dentiste / 18bis, rue Foch 02 98 67 04 27
Pharmacien / 16, rue A. Louppe 02 98 67 00 28

Para-médical

Cabinet infirmier / 25bis, rue A.Louppe 02 98 67 06 01
Cabinet infirmier / 4, rue A. Louppe 02 98 67 94 65
Cabinet de Kiné / 66, av. Fr. Libres 02 98 67 04 82
Infirmier C. Morvan / 13, rue de Kerrot 02 98 67 03 30
Kinésithérapeute / 27, rue Pasteur 02 98 67 98 20
Podologue / 35, rue Foch 02 98 67 90 20
Psychologue, psychomotricienne, relaxologue /
34 rue A. Louppe 06 13 34 29 12

Services à la personne

Les services à la clef 06 04 12 21 39

Bien-être

Réflexologie Plantaire / 2, rue du Kelenn 06 52 98 55 96
Sève et Sens / Chemin de Coat Hir 06 59 92 28 69

Hôtels

de la Baie de Morlaix** /
17bis, rue A. Louppe 02 98 67 07 64
de Carantec**** / 20, rue du Kelenn 02 98 67 00 47

Résidence hôtelière

Goélia Résidence du Golf /
20 av. Fr. Libres 02 98 68 10 02

Campings

Les Hortensias / Kermen 02 98 67 96 34
Les Mouettes***** / Rte de La Gde Grève 02 98 67 02 46

Chambres d'hôtes

Bonnefous / 23 rue de Crantock 02 98 67 96 15
La Berjonette / 2, rue Ty Guen 02 98 67 98 47
La Sega / 1 rue de Crantock 06 75 07 19 23
Vue Mer / 7, impasse de Kerliezec 06 63 12 99 45
de Kermen / Kermen 02 98 67 00 41
Ti Case / 9, rue du M. Foch 06 62 13 60 67

Restaurants

L'Abri du Pêcheur / 1, rue E. Pouthier 02 98 67 96 32
Le Cabestan / 7, rue du Port 02 98 67 01 87
Paradiso Plage / Plage du Kelenn 02 98 67 05 24
Patrick Jeffroy** / 20, rue du Kelenn 02 98 67 00 47
Le Petit Relais / Plage du Kelenn 02 98 78 30 03
Le Relais / 17, rue A. Louppe 02 98 67 00 42
Restaurant du Golf / Keromnès 02 98 67 09 14

Crêperies

Ar Mor / 63, rue Neuve 02 98 67 01 05
La Chaise du Curé / pl. République 02 98 78 33 27
Chez Gaby / Plage du Kelenn 02 98 78 31 03
Ty Breizh / 5, pl. Libération 02 98 67 04 93

Pubs et bars

L'Antidote / 1, rue Pasteur 02 98 67 98 68
Le Bar des Sports / 6, pl. Libération 02 98 67 01 83
Le Café Central / 4, pl. Libération 02 98 67 00 17
L'Equipage / 4, rue A. Louppe 02 98 67 02 53
Ho'Penn Bar / 34, rue Pasteur 09 54 08 96 97
Les Ondes / 1, av. des Fr. Libres 02 98 67 91 75

Cadeaux / Habillement

Coopérative Maritime / 1, rue A. Louppe 02 98 67 01 85
L'île aux Dames / 1 pl. de la République 02 98 67 49 69
La Passerelle / 10, rue A. Louppe 06 82 68 89 68

Galerie d'art

Différences / 1, pl. République 02 98 78 33 19

Boulangerie / Pâtisserie

Demais / 8, pl. Libération 02 98 67 01 76
O'Gourmandise / 7, rue Pasteur 02 98 67 01 72
Ty Fournil / 19, rue A. Louppe 02 98 78 33 22

Boucherie / Charcuterie / Traiteur

La Chikolodenn / ZA Kerinec 02 98 72 22 67
Saveur des Prés / 8, rue Pasteur 02 98 67 00 22

Alimentation / Épicerie fine / Cave à vins

Casino / 14, rue des Marins Fr. Libres 02 98 67 92 69
Crêpes Miossec / 2bis, rue J.-R. Morvan 02 98 67 03 92
Au Vin Divin / 9, rue du Pilote Trémintin 06 25 97 17 68
Votre Marché / 2, rue A. Louppe 02 98 67 03 47

Produits de la mer / Poissonnerie

KER OSTREA / Ch. du Varquez 02 98 67 93 07
Ets Morvan / Ch. du Varquez 02 98 67 01 81
Viviers Madec Prat ar Coum /
Ch. des Huîtres 02 98 78 30 68
Viviers Willmann / Ch. du Varquez 02 98 67 94 98

Artisans pêcheurs

Bernard Serge / 2, rue de Kerguelen 02 98 78 32 70
Dossal Yvon / 35, rue des 3 Frères Tanguy 02 98 67 92 23

Librairies / Presse / Bouquinistes

Le Lay / 17bis, rue A. Louppe 02 98 78 31 73

Coiffure

Couleurs et Tendances / 13, rue Pasteur 02 98 67 03 90
Nouvelle Vague / 10, rue du M. Foch 02 98 67 91 56
Viva La Vie / 4, rue Foch 02 98 67 00 40
Mireille / Coiffure à domicile 06 59 27 72 69

Esthétique

Lise Olivia / 10, rue du M. Foch 02 98 68 31 07
Teint d'Épice / 7, pl. République 02 98 67 92 59

Fleuriste

Sylvie Fleurs / 24, rue Pasteur 02 98 67 03 14
Fleurs d'écume / 1 place de la Libération 02 98 69 46 24

Banques et Assurances

Caisse d'épargne / 5, rue A. Louppe 02 98 67 06 18
CIO / 4, rue A. Louppe 02 98 78 34 87
CMB / 2, pl. Libération 02 98 67 05 03
Crédit Agricole / 13, rue A. Louppe 02 98 67 01 66
Groupama / 23, rue A. Louppe 02 98 78 30 32
La Poste / 6, rue A. Louppe 02 98 67 02 18

Agences immobilières

Agence des 2 Baies / 4, rue du Kelenn 02 98 78 34 37
Agence du Kreisker / 10, rue A. Louppe 06 10 88 42 34
Cabinet Kerjean / pl. Libération 02 98 67 03 03

Agence de communication Print & Web

Exigences ..... 02 98 67 92 70 / 06 62 20 69 41
www.exigences.biz

Auto-école

Salaün Daniel / 41, rue Pasteur 02 98 78 31 89

Blanchisserie

Roz ar Grillet / 41, rue Pasteur 06 22 43 26 54

Décoration

Ambiance Déco / 15, rte de la Gde Grève 02 98 67 98 75
L'échoppe du Lin / 41 rue Pasteur 06 61 78 95 34

Bâtiment et TP

Danielou Francis / Kermen 02 98 67 94 81
Le Duc J.-J. / 18, rue de Keravel 02 98 67 94 95
Maçonnerie / Coopérative le Fil à Plomb 06 33 10 64 78

Carreleur

Mercier Thierry / rue de Kernus 02 98 78 36 28

Couverture / Zinguerie

Batiplâtre / 21, rue Kerhallic 06 81 95 97 98
Cottour Lionel / 51, rue Pasteur 02 98 67 95 99

Électricité

Carantelec / rue de Castel an Dour 02 98 67 04 57
EMH / Kervréost 06 07 81 30 59
Prigent Emmanuel / 29, rue M. Créach 02 98 67 96 60
SEB'SIMON / 34, av. de Kerdanet 06 80 42 35 34

Fuel

Ets Jacq / Kerdudal 02 98 67 01 67

Garage / Mécanique

Phil Services / ZA Kerinec 07 87 07 49 19
Ouest Auto Carrosserie / 41, rue Pasteur 02 98 78 31 89
Renault / 7, rue du Parc Coz 02 98 67 96 21

Station de lavage automobile

Car Wash Carantec / rue du Parc Coz 06 63 12 99 45

Menuiserie

Les ateliers de Piguet /
13, rue Lamotte Piquet 02 98 78 32 92
Bohic Jean-Christophe / ZA Kerinec 02 98 67 93 91
Guivarc'h René / Ch. de Coat Hir 02 98 67 94 48
JBV Menuiserie / ZA Kerinec 02 98 67 08 61
Ruwet Bruno / 14, rue Linois 02 98 78 33 18

Menuiserie / Bricolage

Alan Multitravaux / 8, rue André Colin 06 80 17 14 49

Paysagistes et jardins

Cap Vert / ZA Kerinec 06 73 47 79 19
Jézéquel / Kervréost 02 98 78 30 20
Pichon Marc / 4, imp. île noire 02 98 67 97 75

Peinture et décoration

Breizh Décoration / 21, rue André Colin 06 26 66 47 35
Jacob Yvon / 56, av. de Kerdanet 02 98 67 92 77
Laouénan-Quéré / Rte de la Gde Grève 02 98 78 30 84
Moguérou Ewen / ZA de Kerinec 02 98 78 35 79
Picart Claude / 46, rue du M. Foch 02 98 67 96 43

Plomberie / Chauffage

Plomberie Delalande / 4, rue de Kerlizou 02 98 19 40 02
Salou Yohann / ZA Kerinec 06 62 37 27 49

Pompes funèbres

Bretagne Funéraire / rue du Cimetière 02 98 62 00 05
Gouriou / 2, rue du Kelenn 02 98 19 11 11
Guivarch / Ch. de Coat Hir 02 98 67 94 48

La mer

Chantier Jézéquel / 86, rue Neuve 02 98 67 93 28
Carantec Nautic / ZA Kerinec 02 98 67 92 55
Chantier Naval Carantec / La Gde Grève 02 98 67 03 61
Derriennic - Scaphandrier / ZA Kerinec 02 98 78 32 66
DLM / 29 Rue Pasteur 06 33 00 29 55
Hellard - Applimar / ZA Kerinec 02 98 67 00 62
OCEMER / ZA de Kerinec 02 98 78 32 55
Sibiril Technologies / 21, rue L. Piquet 02 98 67 00 38

Taxis

Le Pors 02 98 67 00 00
Segalen 02 98 67 00 20

Ça bouge à Carantec

DLM

Découvrons la mer (DLM) vous propose de découvrir la baie de Morlaix pour le passage d'un permis, d'une prise en main de votre bateau, d'une formation à l'électronique de navigation ou aux techniques de pêches…
DLM n'est pas une entreprise mais une association. Son but est de faire découvrir le patrimoine maritime. Elle forme les candidats aux différents permis bateau, en mer et fluvial mais également au certificat restreint de radiotéléphonie (CRR) aux électroniques de navigation, et aux méthodes de pêche en mer pour les plaisanciers.
DLM forme aux permis côtiers, hauturier, fluvial, péniche, radio VHF.

Renseignements

Tél. : 06 33 00 29 55
Courriel : decouvronslamer@gmail.com
Site web : www.bateaucoledlm.fr

CABINET RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

« Se relaxer, se ressourcer, apaiser certains maux »

Une séance de réflexologie plantaire procure relaxation et vitalité à celui qui y prête ses pieds.

Un travail sur plusieurs séances contribue à réharmoniser votre énergie, améliorant par exemple sommeil, digestion, allégeant les jambes lourdes, etc. Une manière douce, naturelle, efficace de prendre soin de soi.
Chaque séance est personnalisée par Estelle, praticienne certifiée qui allie technique des zones-réflexes liant vos pieds au reste du corps et écoute bienveillante. Ce massage-réflexe sur-mesure est un moment unique, dont vous sortirez apaiser, léger(e) et ressourcé(e).

Infos & Contact

Adresse : 2 rue du Kelenn
Tél. : 06 52 98 55 96
Courriel : estelle.reflexologie@gmail.com
Site web : www.reflexologie-carantec.com
Sur RDV, y compris week-end et début soirée. Tarifs réduits (- 25 ans, étudiants, RSA, chômeurs, retraités). En cabinet ou à domicile.

STATION DE LAVAGE CAR WASH CARANTEC

La station de lavage, située rue Parc Coz face au supermarché Casino, vous accueille tous les jours 24h/24 pour le lavage de votre voiture, votre bateau ou bien votre moto.
Nous disposons d'un portique de lavage automatique dernière génération, économe en eau et en énergie dont les tarifs varient entre 4 et 12 €.
Nous disposent également de 2 pistes de haute pression proposant
7 programmes : le lavage des jantes, le pré-lavage, le lavage, le rinçage à l'eau dure, la cire protectrice et enfin le rinçage a l'eau osmosée.

Contact

Adresse : rue Parc Coz
Tél. : 06 63 12 99 45

Naissances

- **Sacha MARTIN**, le 23 décembre 2014
- **Coline JÉGO**, le 25 décembre 2014
- **Antoine THION**, le 25 janvier
- **Marion TANGUY CORIOU**, le 30 janvier
- **Louis MEUDEC**, le 11 février
- **Gwenn MAUBERT**, le 22 avril
- **Jeanne CLÉDIC**, le 19 mai
- **Nina LAVIEC**, le 4 juin
- **Armel GUÉGUEN**, le 9 juin

Mariages

- **Jean François MULLER et Brigitte QUEMENER**, le 3 janvier
- **Antoine LE ROUX et Astrid de VEILLECHEZE de la MARDIERE**, le 14 février
- **Nicolas AUTRET et Lenaïk GUILLON**, le 18 avril
- **Arnaud DESAUBLIAUX et Anne-Marguerite de GOESBRIAND**, le 16 mai
- **Fabien TOUILIN et Aurélie CORLAY,** le 13 juin
- **François de SAGAZAN et Gildane DESCHARD,** le 19 juin

Décès

- **Jean PUIL**, le 16 décembre 2014
- **Madeleine APPERE**, *veuve GALLIOU*, le 18 décembre 2014
- **Frédéric ROUILLY**, le 28 décembre 2014
- **Victor BOYER**, le 6 janvier
- **Jean-Claude ROBERT**, le 12 janvier
- **Louis HAMON**, le 13 janvier
- **Henri COMMUNIER**, le 16 février
- **Alain BOHIC**, le 18 février
- **Henri BRONNEC**, le 24 février
- **Francine DENIS, veuve LOZACH**, le 9 mars
- **Yvette SCOUARNEC**, *veuve LEON*, le 11 mars
- **Jean CALVEZ**, le 13 mars
- **Annick BOLÉAT**, le 22 mars
- **Louis BOLLORÉ**, le 6 avril
- **Jean MIOSSEC**, le 27 mars
- **Jean-Pierre MIGNON**, le 13 avril
- **Alain UGUEN**, le 16 avril
- **René JÉZÉQUEL**, le 4 mai
- **Dominique FLEURIOT de LANGLE**, le 16 mai
- **Marylène PENSARD**, *veuve MERLO,* le 14 mai
- **Marie-Claude BATILLOT**, *veuve CONTELLOU*, le 16 mai
- **Jeanne BERLIVET**, *veuve CHEVALLIER*, le 7 juin
- **Philippe MARTIN**, le 22 juin

CARANTEC

Association Salon des Arts

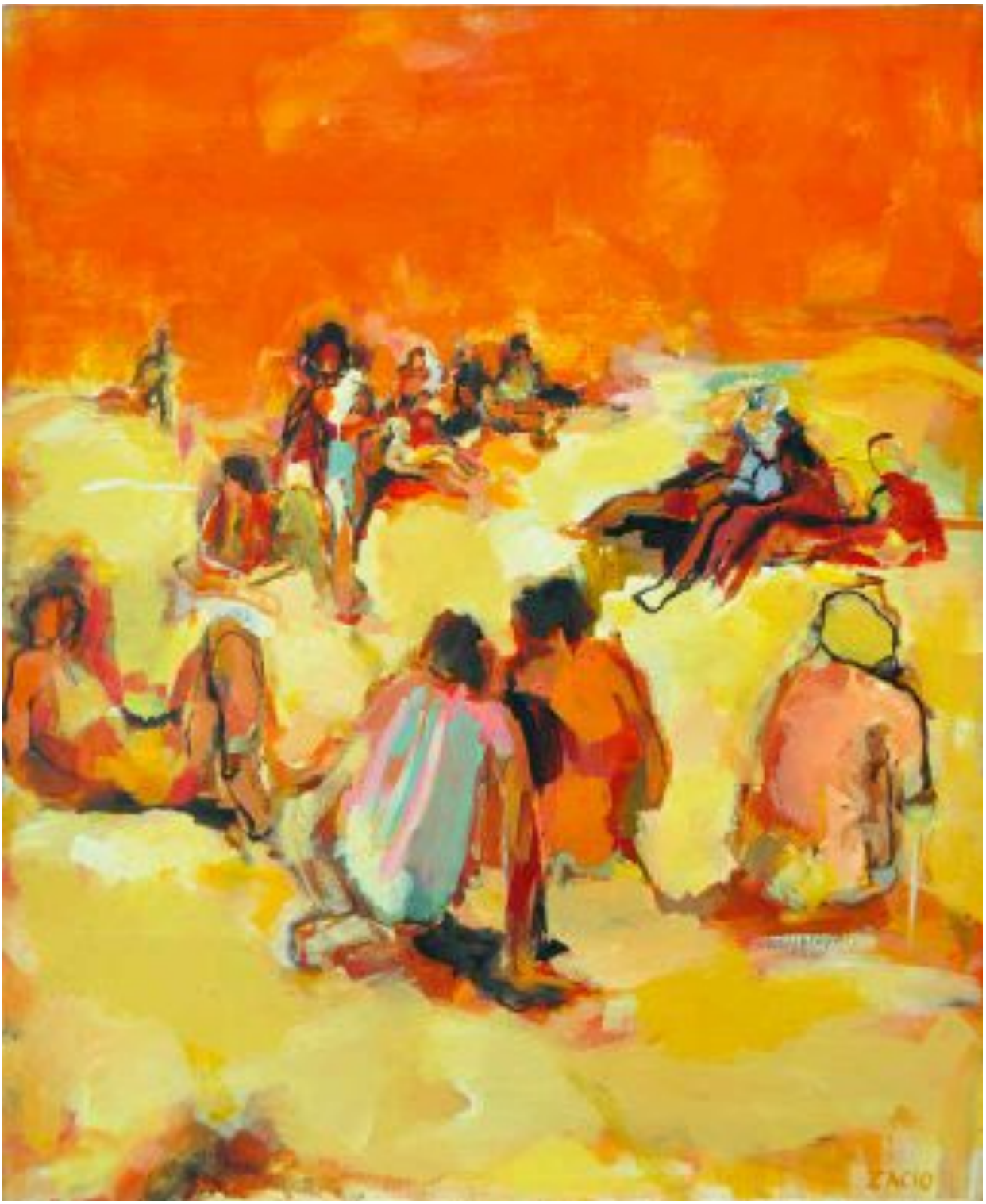

ZACIO « La Plage »

Peintures & Sculptures

13 juillet 2015 - 16 août 2015

Espace André Jacq
2, rue Pasteur

Ouvert tous les jours de 14h30 à 18h30
et le jeudi matin de 10h à 12h